

**Bilan
Collège
au cinéma**

2009/2010



Bilan Collège au cinéma 2009-2010

Editorial



Le bilan national *Collège au cinéma* 2009-2010 confirme l'importance de cette action qui, 20 ans après sa mise en place en 1989, concerne plus de 15% des collégiens français. Ce succès, qui a contribué à la mise en œuvre des deux autres dispositifs nationaux d'éducation au cinéma, *Ecole et cinéma* et *Lycéens et apprentis au cinéma* respectivement mis en place en 1995 et 1998, doit beaucoup à l'engagement des partenaires du CNC qui œuvrent au quotidien pour transmettre aux plus jeunes leur passion pour le septième art.

Si l'année 2009-2010 se caractérise par une très légère baisse des effectifs, le nombre des entrées enregistrées progresse de 1% par rapport à l'année précédente. *Collège au cinéma* concerne 482 000 élèves, 17 000 enseignants et 1 125 établissements cinématographiques soit 54,4% des cinémas français. Si le Gard a quitté le dispositif au début de l'année 2009, l'Allier, la Lozère et la Nouvelle Calédonie ont rejoint l'opération qui compte aujourd'hui 92 départements de métropole et d'outre-mer.

La programmation, qui constitue le cœur battant de cette action, est toujours aussi riche et diversifiée. En 2009-2010, elle compte plus de 56 films et programmes de films courts, dont une majorité d'œuvres françaises. Les élèves ont ainsi découvert parmi les nouveaux films proposés dans le catalogue une pépite de la comédie italienne, *L'Argent de la Vieille*, de Luigi Comencini, un classique du western, *La Flèche brisée* de Daves Deimer, une fresque historique, *Ridicule* de Patrice Leconte, un road-movie humaniste, *Le Grand Voyage d'Ismaël Ferroukhi*, une fable moderne, *La Visite de la Fanfare* de Eran Kolirin, deux approches différentes de la société urbaine contemporaine sur fond de football et de boxe, *Joue la comme Beckham* de l'anglaise Gurinder Chadha et *Dans les Cordes* de la française Magaly Richard-Serrano.

Pour autant, ça et là, sont apparus quelques signes d'essoufflement qui nous incitent à souhaiter une mobilisation de tous les acteurs de ce dispositif d'éducation artistique au cinéma. Les rencontres *Collège au cinéma* du 25 novembre 2011 qui se déroulent à la Cinémathèque Française, seront, je l'espère, l'occasion d'une réflexion collective sur le devenir de *Collège au cinéma* à l'heure où le numérique investit la création, les salles de cinéma, la diffusion des œuvres et des connaissances. Je n'ai aucun doute sur notre commune volonté de poursuivre cette aventure.

La publication du bilan 2009-2010 est aussi pour moi l'occasion de souligner l'importance du partenariat et de remercier l'ensemble des acteurs du dispositif : les conseils généraux dont l'engagement va bien au-delà du financement de *Collège au cinéma*, les salles qui accueillent dans les meilleures conditions possibles les élèves et les enseignants et qui doivent franchir le cap de la numérisation, les distributeurs qui entretiennent et nourrissent la mémoire du cinéma, les passeurs enseignants cinéphiles, professionnels du cinéma et de l'action culturelle, les conseillers cinéma des DRAC... les neuf millions d'élèves qui depuis plus de 20 ans ont partagé, comme leurs ainés, le plaisir de la projection cinématographique.

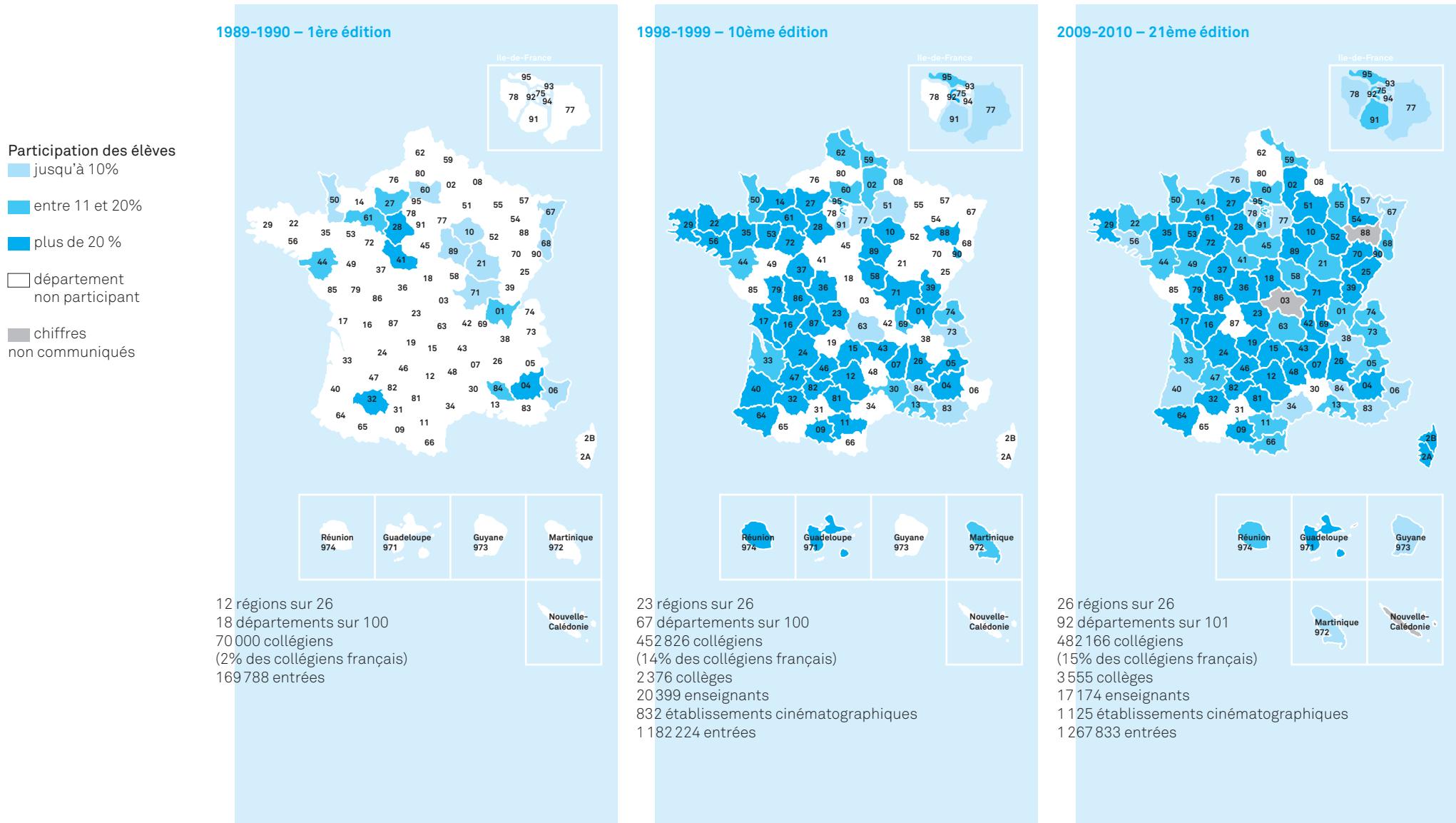
Eric Garandeau
Président du CNC

Sommaire

Extension du dispositif sur le territoire français	7
Evaluation quantitative des dispositifs	8
Chiffres-clés du dispositif en 2009-2010	9
Synthèse nationale	10
Une forte participation : les collégiens	11
Une forte participation : les enseignants	14
Une forte participation : les collèges	17
Une forte participation : les salles	20
Une programmation de qualité	24
Prévisionnements et formations	30
Cahier des charges	32

Extension du dispositif sur le territoire français

Collège au cinéma de 1989 à 2010



Evaluation quantitative du dispositif

Collège au cinéma de 1989 à 2010

	Avril-Juin 1989 (année pilote)	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Régions participantes (sur 26)	5	12	nc	18	nc	23	24	23	23	23
Départements participants (sur 100)	6	18	31	36	nc	51	55	59	64	65
Collégiens	10 102	70 000	150 000	224 721	nc	363 870	326 285	469 932	460 000	430 000
Collèges	nc	nc	nc	1 164	nc	nc	1 837	2 105	2 368	2 300
Enseignants	nc	nc	nc	nc	nc	nc	9 811	11 138	nc	17 000
Etablissements cinématographiques	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	767	800
Entrées	10 000	169 788	377 231	637 272	nc	867 984	815 000	1 175 000	1 144 514	1 139 277
	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	
Régions participantes (sur 26)	23	23	23	22	24	24	24	25	26	
Départements participants (sur 100)	67	77	80	80	87	88	86	89	91	
Collégiens	452 826	520 000	560 000	560 000	480 000	567 262	518 330	510 018	495 528	
Collèges	2 376	nc	nc	nc	nc	nc	3 380	3 428	3 532	
Enseignants	20 399	nc	nc	nc	nc	29 113	17 724	17 127	16 514	
Etablissements cinématographiques	832	nc	nc	nc	nc	nc	1 066	1 114	1 153	
Entrées	1 182 224	1 313 797	1 398 048	1 400 683	1 198 661	1 220 000	1 269 607	1 299 225	1 266 008	
	2007-2008	2008-2009	2009-2010							
Régions participantes (sur 26)	26	26	26							
Départements participants (sur 101)	91	90	92							
Collégiens	480 405	487 024	482 166							
Collèges	3 548	3 565	3 555							
Enseignants	18 157	19 682	17 174							
Etablissements cinématographiques	1 132	1 174	1 125							
Entrées	1 235 099	1 249 759	1 267 833							

estimations CNC en italique

Les chiffres-clés du dispositif en 2009-2010 (avec comparatif 2008-2009)

L'année scolaire 2009/2010 est marquée par une légère baisse du nombre de collégiens (-1%) participant à l'opération. Toutefois, on constate une légère augmentation du nombre d'entrées (+1,44%).

Collège au cinéma poursuit son extension avec 2 nouveaux départements (la Lozère et l'Allier) ainsi que la Nouvelle Calédonie, tandis que le Gard se retire, portant à 92 – dont les 4 départements d'Outre-mer, Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion, ainsi que la Nouvelle Calédonie – le nombre de départements concernés.

482 166 collégiens, soit 15,2% des 3 163 173 collégiens français et 17 174 enseignants soit 7,6% des enseignants français ont participé à l'opération, qui a généré 1 267 833 entrées dans les 1125 cinémas partenaires (soit 54,4% des 2068 cinémas enregistrés).

Par rapport à 2006/2007, on note une légère diminution du nombre de collégiens puisque cette année scolaire 495 528 élèves (soit 3% de plus qu'en 2009/2010), 16 514 enseignants et 1153 cinémas participaient au dispositif. Mais le nombre d'entrées enregistrées reste quasi le même en 2009/2010 puisqu'il était de 1 266 000 entrées en 2006/2007.

Géographie du dispositif

2009/2010

92 départements participants

2008/2009

90 départements participants

Participation

2009/2010

482 166 collégiens inscrits

soit 15,2 % des 3 163 173 collégiens français
soit 17 % des 2 884 750 collégiens
des départements participants

17 174 (environ) enseignants participants

soit 7,6 % (environ) des 225 172 enseignants français
soit 9 % des 200 759 enseignants (environ)
des départements participants

3 555 (environ) collèges participants

soit 50,6 % (environ) des 7 017 collèges français
soit 56 % des 6 392 collèges (environ)
des départements participants

1 125 cinémas (environ) participants

soit 54,5 % des 2068 cinémas
soit 58,1 % des 1 941 cinémas (environ)
des départements participants
Dans les départements ayant répondu, 54 salles de cinéma participantes sont équipées en numérique

2008/2009

487 024 collégiens inscrits

soit 15,4 % des 3 146 311 collégiens français
soit 16,7 % des 2 899 469 collégiens
des départements participants

19 682 enseignants participants

soit 8,7 % des 225 580 enseignants français
soit 9,4 % des 207 818 enseignants
des départements participants

3 565 collèges participants

soit 50,7 % des 7 031 collèges français
soit 55,2 % des 6 458 collèges
des départements participants

1 174 cinémas participants

soit 56,4 % des 2 079 cinémas
soit 60,1 % des 1 951 cinémas
des départements participants

Films

2009/2010

56 films

8 films nouveaux sont inscrits dans le dispositif
19 films français
15 films américains
12 films européens
8 films de cinématographies peu diffusées
2 programmes de courts métrages

2008/2009

48 films

7 films nouveaux sont inscrits dans le dispositif
16 films français
14 films américains
9 films européens
7 films de cinématographies peu diffusées
2 programmes de courts métrages

Entrées

2009/2010

1 267 833 entrées scolaires (environ)

2008/2009

1 249 759 entrées scolaires

Formations

77 départements ont organisé des prévisionnements en 2009/2010
67 départements ont mis en place des stages de formation pour les enseignants

Synthèse nationale

Lancé en 1989 dans 7 départements pilotes, *Collège au cinéma* est présent dans 92 départements en 2009-2010 dont les 4 départements d'Outre-mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion ainsi que la Nouvelle Calédonie (90 départements lors de l'année précédente), 3 nouveaux départements faisant leur entrée l'Allier (au 3ème trimestre), la Lozère ainsi que la Nouvelle Calédonie, le Gard quant à lui se retirant de l'opération.

Si toutes les régions sont engagées dans le dispositif, les départements des Ardennes, de la Haute Garonne, des Hautes Pyrénées, de la Vendée, de la Somme, n'ont toujours pas rejoint l'opération, les départements du Pas de Calais, de la Haute Vienne et du Gard ayant suspendu depuis leur participation. Il convient d'observer que le département des Yvelines ne concernait toujours que la communauté d'agglomérations de Saint Quentin en Yvelines et ceci depuis 2004 et que son Conseil général ne participait toujours pas au financement de l'opération.

L'année scolaire 2009-2010 se caractérise par une légère baisse (-1%) du nombre de collégiens inscrits dans l'opération. Néanmoins le nombre d'entrées progresse de 1%. Du lancement de l'opération à l'année 1998/1999, les effectifs n'ont cessé d'augmenter, la plus forte hausse se situant entre 1988-1989 et 1993-1994 (+97%). A partir de 1998-1999, cette croissance s'est effectuée à un rythme beaucoup moins soutenu en raison de la diminution du nombre de nouveaux départements intégrant le dispositif. Entre 2006/2007 et 2007/2008, le nombre des collégiens inscrits a diminué de -2,1%. Après une augmentation de +1,3% entre 2007/2008 et 2008/2009, cette participation connaît donc un recul de près de -1% entre 2008/2009 et 2009/2010. Entre 2006/2007 et 2009/2010, la baisse a été de 3%.

482 166 collégiens, soit 15,2% des 3 163 173 collégiens français et 17 174 enseignants soit 7,6% des enseignants français ont participé à l'opération qui a généré 1 267 833 entrées dans les 1 125 cinémas nationaux (soit 54,4% des 2 068 cinémas enregistrés).

La programmation, diversifiée, comprend 56 films dont 19 films français, 15 films américains, 12 films européens, 8 films de cinématographies peu diffusées et 2 programmes de courts métrages.

Les événements liés aux 20 ans de *Collège au cinéma* qui ont débuté au cours de l'année scolaire 2008/2009 se sont poursuivis jusqu'au mois de décembre 2009. Annoncé en 2008 par le CNC et l'Assemblée des Départements de France lors du Festival de Cannes, cet anniversaire, organisé en partenariat avec la FNCF et les acteurs locaux, a permis de célébrer des événements cinématographiques en s'appuyant sur un comité de parrainage constitué de 30 réalisateurs français et étrangers. Le CNC a pris en charge le matériel de communication de l'événement comportant des affiches et des affichettes destinées aux salles de cinéma et aux établissements scolaires ainsi qu'un album des 20 ans, composé de photos et de témoignages offert à l'ensemble des partenaires. Il a réalisé des entretiens filmés avec 14 réalisateurs du comité de parrainage ainsi qu'avec le propriétaire du cinéma *Le Studio 28*, Alain Roulleau, qui avec le *Cinéma des Cinéastes*, le *Majestic Bastille* et l'*Espace Saint Michel* ont été le cadre de ces entretiens filmés. Enfin, afin d'assurer un lien entre tous, le *Lux à Valence*, l'un des 13 pôles d'éducation artistique et de formation au cinéma, responsable du site *Image* consacré aux dispositifs scolaires, a été chargé de créer et d'animer le blog des 20 ans avec la mise en ligne d'informations sur l'actualité du 20ème anniversaire, des photos, des témoignages ainsi que les entretiens filmés des 14 parrains de la manifestation.

De septembre 2009 à décembre 2009, 25 départements ont organisé des rencontres entre élèves et réalisateurs, des avant premières ou des soirées thématiques où étaient conviés l'ensemble des partenaires de l'opération, en présence notamment des réalisateurs parrains Euzhan Palcy, Mahamat Saleh Haroun, Laurent Chevallier, Patrice Leconte, Ismaël Ferroukhi, Denis Podalydès, Jean-François Laguionie, Jean-Jacques Beineix, Philippe Faucon ou Magaly Richard Serrano...

Ainsi le Val d'Oise a fêté cet événement les 19 et 20 novembre 2009 autour de la projection de *Rue cases-nègres* en présence de la marraine de cet anniversaire Euzhan Palcy, de Pascal Légitimus et de Gary Cadenat, le jeune José du film devenu depuis adulte. Dans le Jura et dans l'Orne, c'est Patrice Leconte qui a rencontré les partenaires de l'opération après la projection de *Ridicule*. Quant à la Ville de Paris, elle a organisé en novembre 2009, l'avant-première du film *L'Imagination du docteur Parnassus*, de Terry Gilliam, destinée aux enseignants, des rencontres avec des collégiens et les parrains Jean-François Laguionie et Laurent Chevallier au Forum des Images et une rencontre officielle dans les salons de l'Hôtel de ville réunissant tous les partenaires de cette opération.

Enfin, une journée et une soirée de clôture ont été organisées à la Cinémathèque française en présence du Ministre de la Culture et de la communication et des parrains Euzhan Palcy, Agnès Varda, Magaly Richard Serrano, Patrice Leconte, Jean-Paul Rappeneau, Jacques Fansten et Jean-François Laguionie le 10 décembre 2009 pour témoigner du caractère exemplaire de *Collège au cinéma* et remercier pour leur engagement l'ensemble des partenaires qui ont tout au long de l'année 2009 célébré ce 20ème anniversaire. La journée a permis d'accueillir des collégiens qui ont pu participer à des ateliers pédagogiques organisés par la Cinémathèque autour du thème *Rebelles au cinéma* puis assister à la projection d'un film en lien avec le thème des ateliers *A bout de course* de Sydney Lumet et découvrir l'exposition *Lanterne magique et film peint, 400 ans de cinéma*. Une table ronde à l'intention des acteurs impliqués dans l'éducation au cinéma s'est parallèlement réunie autour de la question *Comment le cinéma vient aux adolescents d'aujourd'hui?* La soirée a été l'occasion de projeter le film de Claude Berri, *le Vieil homme et l'enfant*, l'un des films emblématiques qui a figuré au catalogue de *Collège au cinéma*.

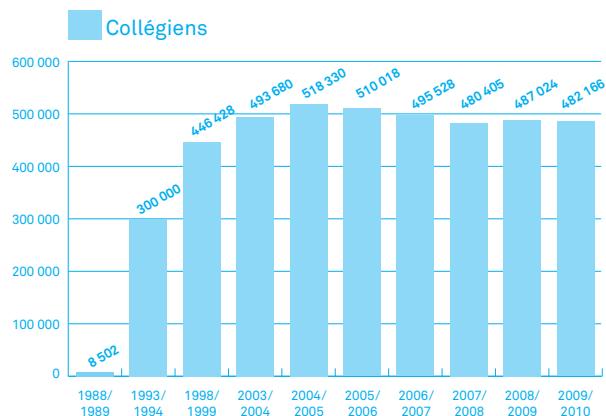
Une forte participation : les collégiens

Plus de 15 % des collégiens français participent à l'opération

En 2009-2010, 482 166 collégiens ont participé à *Collège au cinéma*, soit 15,2% des 3 142 985 collégiens recensés au niveau national. Ces 482 166 élèves représentent 17% des 2 884 750 collégiens scolarisés dans les 92 départements participants au dispositif.

En 2006-2007, soit 4 ans auparavant, c'était 495 528 collégiens (17% des collégiens français) qui participaient à l'opération dans 91 départements, soit 3% de plus.

Evolution du nombre de collégiens participants à *Collège au cinéma*



L'opération touche toujours une majorité d'élèves de 6ème/5ème ce qui était déjà le cas les années précédentes. Ce pourcentage s'explique sans doute par la plus grande disponibilité des élèves de ce niveau qui ne sont soumis à aucune échéance scolaire importante, contrairement aux 4ème/3ème qui préparent le brevet.

D'un département à l'autre, la proportion d'élèves inscrits au dispositif varie considérablement. 62 départements se situent au-dessus de 15%, la moyenne nationale, 27 en-dessous de cette moyenne (3 départements n'ont pas répondu). En 2004/2005, ce n'était que 45 départements qui se situaient au-dessus de la moyenne nationale qui était alors de 16%, 36 d'entre eux se situant sous cette moyenne.

On notera que le dispositif *Collège au cinéma* mobilise le plus de collégiens dans les départements les plus ruraux, où l'offre culturelle est habituellement moins importante que dans les départements plus urbains (où le taux de participation est moindre). Ainsi, les départements de l'Aveyron, de la Creuse et de la Corrèze dépassent les 60% de taux de participation.

Classement des départements en fonction du pourcentage de collégiens participants

+ de 50 %

4 départements

Aveyron (69,1%), Creuse (65%), Corrèze (63%), Gers (52,6%)

Entre 30 % et 50 %

10 départements

Tarn-et-Garonne (47,5%), Ardèche (46,5%), Eure-et-Loir (42%), Ariège (41,3%), Marne (37,7%), Drôme (33,4%), Haute-Saône (33,2%), Corse (32,7%), Tarn (32,4%), Deux-Sèvres (30,2%)

Entre 20 % et 30 % 31 départements

Yonne (29,9%), Alpes-de-Haute-Provence (29,7%), Ille-et-Vilaine (28,9%), Charente (28,6%), Charente-Maritime (28,3%), Vienne (28%), Lot (27,5%), Jura (27,4%), Cher (26,9%), Dordogne (26,8%), Sarthe (26,7%), Territ. de Belfort (25,5%), Doubs (24,4%), Guadeloupe (24%), Pyrénées Atlantiques (23,8%), Indre (23,7%), Haute-Marne (23,4%), Eure (23,3%), Saône-et-Loire (23,1%), Cantal (22,9%), Meurthe-et-Moselle (22,9%), Haute-Loire (22,8%), Indre-et-Loire (22,8%), Aisne (22,4%), Finistère (21,9%), Mayenne (21,9%), Orne (21,9%), Loire (21,7%), Lozère (21,4%), Rhône (21,2%), Aube (21,1%)

Entre 10 % et 20 % 31 départements

Côtes d'Armor (19,7%), Lot-et-Garonne (19,5%), Bouches-du-Rhône (17,8%), Hautes-Alpes (17,7%), Loir-et-Cher (17,7%), Aude (17,4%), Loire-Atlantique (17,3%), Côte d'Or (16,9%), Val d'Oise (16,9%), Pyrénées-Orientales (16,4%), Paris (16,3%), Puy-de-Dôme (16%), Gironde (15,9%), Haute-Savoie (15,8%), Nièvre (15,6%), Oise (15,2%), Essonne (15,1%), Hauts-de-Seine (14,5%), Meuse (14,2%), Haut-Rhin (14,1%), Manche (14,1%), Calvados (13,3%), Maine-et-Loire (13,2%), Loiret (13,1%), Nord (12,8%), Réunion (12,3%), Ain (11,6%), Savoie (11,4%), Landes (11,3%), Isère (11,1%), Morbihan (10,9%)

- de 10 %

13 départements

Seine-et-Marne (8,1%), Vaucluse (7,9%), Martinique (7,5%), Bas-Rhin (7,3%), Var (7%), Guyane française (6,3%), Moselle (6,3%), Seine Maritime (6,3%), Seine-Saint-Denis (6,2%), Alpes-Maritimes (5,4%), Hérault (3,9%), Val-de-Marne (2%), Yvelines (0,9%)

Chiffres non communiqués

Vosges, Allier, Nouvelle Calédonie

Une forte participation : les collégiens

Nombre d'élèves
participant à *Collège au cinéma*
en 2009-2010 (par département)

		Effectifs d'élèves par département	Nb de collégiens participants par département	% Total
Alsace	BAS RHIN (67) HAUT RHIN (68)	52 289 37 078	3 809 5 212	7 14
Aquitaine	DORDOGNE (24) GIRONDE (33) LANDES (40) LOT ET GARONNE (47) PYRENEES ATLANT. (64)	17 109 67 119 17 084 14 822 29 459	4 585 10 664 1 924 2 894 7 005	27 16 11 20 24
Auvergne	ALLIER (03) CANTAL (15) HAUTE LOIRE (43) PUY DE DOME (63)	nc 5 672 10 819 27 334	nc 1 298 2 467 4 391	nc 23 23 16
Basse Normandie	MANCHE (50) ORNE (61) CALVADOS (14)	24 538 13 799 33 826	3 464 3 027 4 499	14 22 13
Bourgogne	COTE D'OR (21) NIEVRE (58) SAONE ET LOIRE (71) YONNE (89)	23 750 9 153 25 043 16 365	4 012 1 428 5 783 4 826	17 16 23 29
Bretagne	COTES D'ARMOR (22) FINISTERE (29) ILLE ET VILAINE (35) MORBBIAN (56)	27 418 42 247 48 647 34 297	5 412 9 260 14 040 3 748	20 22 29 11
Centre	CHER (18) EURE ET LOIR (28) INDRE (36) INDRE ET LOIRE (37) LOIR ET CHER (41)	13 394 20 866 9 955 26 976 15 549	3 600 8 758 2 363 6 140 2 752	27 42 24 23 18
Centre	LOIRET (45)	32 727	4 297	13
Champagne Ardennes	MARNE (51) HAUTE MARNE (52) AUBE (10)	26 826 8 768 14 404	10 109 2 051 2 980	38 23 21
Corse	CORSE (20)	12 820	1 015	8
Franche Comté	DOUBS (25) JURA (39) HAUTE SAONE (70) TERRITOIRE DE B. (90)	25 126 12 806 11 595 7 197	6 873 3 515 3 854 1 832	27 27 33 25
Haute Normandie	EURE (27) SEINE MARITIME (76)	31 546 62 632	7 343 3 973	23 6
Ile de France	PARIS (75) SEINE ET MARNE (77) YVELINES (78) ESSONNE (91) HAUTS DE SEINE (92) SEINE SAINT DENIS (93) VAL DE MARNE (94) VAL D'OISE (95)	84 112 73 676 77 729 65 870 71 894 76 047 60 044 66 290	13 694 6 001 709 9 934 10 448 4 697 1 209 11 231	16 8 1 15 15 6 2 17
Languedoc-Roussillon	AUDE (11) LOZERE (48) HERAULT (34) PYRENEES O. (66)	16 016 3 723 49 687 21 214	2 784 798 1 937 3 476	17 21 4 16
Limousin	CORREZE (19) CREUSE (23)	9 851 4 689	6 204 3 046	63 65
Lorraine	MEURTHE ET M. (54) MEUSE (55) MOSELLE (57) VOSGES (88) (3)	33 284 9 159 48 691 18 693	7 637 1 296 3 056 2 273	23 14 6 12

Une forte participation : les collégiens

Nombre d'élèves participant à *Collège au cinéma* en 2009-2010 (par département)

		Effectifs d'élèves par département	Nb de collégiens participants par département	% Total
Midi Pyrénées	ARIEGE (09)	6 801	2 811	41
	AVEYRON (12)	11 790	8 141	69
	GERS (32)	8 501	4 473	53
	LOT (46)	7 268	2 002	28
	TARN (81)	17 068	5 530	32
	TARN ET GARONNE 82	11 459	5 440	47
Nord Pas de Calais	NORD (59)	136 730	17 547	13
PACA	ALPES HTE PROV. (04)	7 584	2 253	30
	HAUTES ALPES (05)	6 630	1 173	18
	ALPES MARIT. (06)	50 254	2 711	5
	BOUCHES DU R. (13)	97 856	17 420	18
	VAR (83)	49 028	3 450	7
	VAUCLUSE (84)	29 191	2 299	8
Pays de la Loire	LOIRE ATL. (44)	63 958	11 051	17
	MAINE ET LOIRE (49)	39 789	5 236	13
	MAYENNE (53)	14 967	3 271	22
	SARTHE (72)	28 190	7 522	27
Picardie	AISNE (02)	27 175	6 093	22
	OISE (60) (2)	42 482	6 478	15
Poitou Charentes	DEUX SEVRRES (79)	16 940	5 118	30
	VIENNE (86)	18 796	5 268	28
	CHARENTE (16)	15 584	4 450	29
	CHARENTE MARIT. (17)	27 809	7 879	28
Rhone Alpes	AIN (01)	32 451	3 778	12
	ARDECHE (07)	15 669	7 281	46
	DROME (26)	24 186	8 090	33
	ISERE (38)	61 122	6 769	11
	LOIRE (42)	35 751	7 757	22
	RHONE (69)	85 539	18 151	21
	SAVOIE (73)	20 155	2 290	11
	HAUTE SAVOIE (74)	38 377	7 122	19
DOM TOM	GUADELOUPE (971)	30 193	7 256	24
	MARTINIQUE (972)	23 531	1 757	7
	GUYANE FRANCAI. (973)	19 743	583	3
	LA REUNION (974)	60 459	7 454	12
	NELLE CALEDONIE (988)	nc	629	nc
Total		2 884 750	482 166	17

Départements qui ne participent pas au dispositif :
 Ardennes (08), Gard (30), Haute-Vienne (87), Haute-Garonne (31),
 Hautes-Pyrénées (65), Pas-de-Calais (62), Vendée (85), Somme (80)

Une forte participation : les enseignants

17 174 enseignants sont impliqués dans l'opération

En 2009-2010, Collège au cinéma a bénéficié du soutien de 17 174 enseignants, représentant 7,6 % des 225 172 enseignants de collège exerçant en France (public et privé) et 9 % des 200 759 enseignants de collège des 92 départements participant au dispositif.

D'un département à l'autre, on constate d'importants écarts en terme de participation des enseignants, le pourcentage d'enseignants inscrits s'échelonnant de 1,4 % en Ille-et-Vilaine à 38,6 % en Eure-et-Loir). 52 départements se situent au-dessus de la moyenne nationale (7,6%) et 31 d'entre eux sous cette moyenne.

Classement des départements en fonction du pourcentage d'enseignants participants (sur 92 départements)

+ de 20 %

7 départements

Eure-et-Loir (38,6%), Aveyron (37,2%), Loire (32,4%), Tarn (22,9%), Sarthe (22,9%), Guadeloupe (22,2%) Meurthe-et-Moselle (20,4%)

Entre 10 % et 20 %

31 départements

Dordogne (17,6%), Marne (16,8%), Ardèche (16,7%), Cher (16,1%), Doubs (15,7%), Yonne (15,4%), Mayenne (14,2%), Indre-et-Loire (13,7%), Gers (13,6%), Haute-Loire (13,6%), Lozère (13,3%), Saône-et-Loire (12,9%), Rhône (12,4%), Charente-Maritime (12,2%), Indre (12%), Drôme (11,9%), Pyrénées-Atlantiques (11,8%), Vienne (11,8%), Haute-Marne (11,7%), Charente (11,6%), Tarn-et-Garonne (11,6%), Haute-Saône (11,2%), Finistère (11,1%), Jura (10,7%), Hautes-Alpes (10,6%), Gironde (10,6%), Ariège (10,3%), Alpes-de-Haute-Provence (10,3%), Territ. de Belfort (10%), Oise (10,7%), Haute-Savoie (10,5%)

Entre 7 % et 10 %

19 départements

Pyrénées Orientales (9,8%), Cantal (9,7%), Hauts-de-Seine (9,7%), Nièvre (9,7%), Puy-de-Dôme (9,7%), Aude (9,4%), Val d'Oise (9,3%), Bouches-du-Rhône (8,8%), Deux-Sèvres (8,5%), Essonne (8,4%), Paris (8,1%), Orne (8%), Corrèze (7,7%), Nord (7,6%), Morbihan (7,5%), Lot (7,3%), Maine-et-Loire (7,3%), Loir-et-Cher (7,1%), Loiret (7%)

- de 7%

26 départements

Landes (6,7%), Eure (6,3%), Loire-Atlantique (6,2%), Meuse (5,9%), Aube (5,8%), Isère (5,6%), Seine-et-Marne (5,5%), Côtes d'Armor (5,4%), Manche (5,4%), Corse (5,1%), Alpes-Maritimes (5%), Côte d'or (4,5%), Haut-Rhin (4,3%), Seine-Saint-Denis (4%), Seine-Maritime (3,7%), Bas-Rhin (3,6%), Var (3%), Vaucluse (3%), Lot-et-Garonne (2,7%), Moselle (2,7%), Aisne (2,3%), Martinique (2,2%), Val-de-Marne (2%), Ain (1,9%), Ille-et-Vilaine (1,4%), Yvelines (0,6%)

Chiffres non communiqués :

Hérault, Creuse, Vosges, Calvados, Savoie, Allier, Guyane française, Réunion et Nouvelle-Calédonie

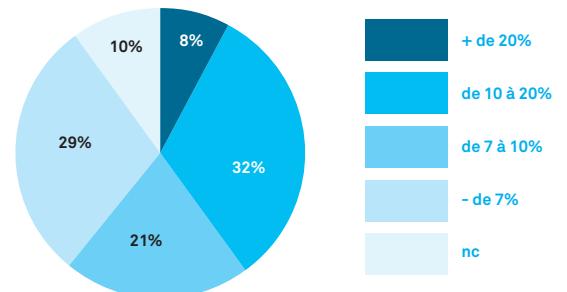
Evolution de la participation :

2007-2008 : 18 157 enseignants

2008-2009 : 19 682 enseignants

2009-2010 : 17 174 enseignants

Participation des enseignants par département



Une forte participation : les enseignants

Nombre d'enseignants participant à *Collège au cinéma* en 2009-2010 (par département)

		Effectifs d'enseignants par département	Nb d'enseignants participants par département	% Total
Alsace	BAS RHIN (67) HAUT RHIN (68)	3877 2 722	141 118	4 4
Aquitaine	DORDOGNE (24) GIRONDE (33) LANDES (40) LOT ET GARONNE (47) PYRENEES ATLANT. (64)	1 230 4 718 1 251 1 085 2 202	216 500 84 29 260	18 11 7 3 12
Auvergne	ALLIER (03) CANTAL (15) HAUTE LOIRE (43) PUY DE DOME (63)	nc 474 845 2 101	nc 46 115 204	nc 10 14 10
Basse Normandie	MANCHE (50) ORNE (61) CALVADOS (14)	1 830 1 057 2 432	98 84 nc	5 8 nc
Bourgogne	COTE D'OR (21) NIEVRE (58) SAONE ET LOIRE (71) YONNE (89)	1 693 708 1 787 1 160	76 69 230 179	4 10 13 15
Bretagne	COTES D'ARMOR (22) FINISTERE (29) ILLE ET VILAINE (35) MORBIAH (56)	1 905 3 022 3 359 2 438	102 336 48 184	5 11 1 8
Centre	CHER (18) EURE ET LOIR (28) INDRE (36) INDRE ET LOIRE (37) LOIR ET CHER (41)	966 1 481 734 1 884 1 121	156 572 88 258 80	16 39 12 14 7
Centre	LOIRET (45)	2 298	161	7
Champagne Ardennes	MARNE (51) HAUTE MARNE (52) AUBE (10)	2 012 701 1 058	338 82 61	17 12 6
Corse	CORSE (20)	1 001	27	3
Franche Comté	DOUBS (25) JURA (39) HAUTE SAONE (70) TERRITOIRE DE B. (90)	1 808 952 830 508	284 102 93 51	16 11 11 10
Haute Normandie	EURE (27) SEINE MARITIME (76)	2 272 4 630	143 172	6 4
Ile de France	PARIS (75) SEINE ET MARNE (77) YVELINES (78) ESSONNE (91) HAUTS DE SEINE (92) SEINE SAINT DENIS (93) VAL DE MARNE (94) VAL D'OISE (95)	4 169 4 615 6 096 4 405 4 866 5 604 3 754 4 454	455 281 31 371 470 240 85 413	11 6 1 8 10 4 2 9
Languedoc-Roussillon	AUDE (11) LOZERE (48) HERAULT (34) PYRENEES O. (66)	1 079 301 3 447 1 474	153 40 nc 145	14 13 nc 10
Limousin	CORREZE (19) CREUSE (23)	731 367	56 nc	8 nc
Lorraine	MEURTHE ET M. (54) MEUSE (55) MOSELLE (57) VOSGES (88) (3)	2 490 740 3 620 1 496	509 44 96 nc	20 6 3 nc

Une forte participation : les enseignants

Nombre d'enseignants
participant à *Collège au cinéma*
en 2009-2010 (par département)

		Effectifs d'enseignants par département	Nb d'enseignants participants par département	% Total
Midi Pyrénées	ARIEGE (09)	484	50	10
	AVEYRON (12)	874	325	37
	GERS (32)	619	84	14
	LOT (46)	546	40	7
	TARN (81)	1 222	280	23
	TARN ET GARONNE 82	782	91	12
Nord Pas de Calais	NORD (59)	9 994	759	8
	PACA	564	58	10
	ALPES HTE PROV. (04)	481	51	11
	HAUTES ALPES (05)	3 438	171	5
	ALPES MARIT. (06)	6 617	580	9
	BOUCHES DU R. (13)	3 298	100	3
Pays de la Loire	VAR (83)	2 031	61	3
	VAUCLUSE (84)	4 487	279	6
	LOIRE ATL. (44)	2 984	210	7
	MAINE ET LOIRE (49)	1 073	152	14
	MAYENNE (53)	2 049	470	23
	SARTHE (72)	AISNE (02)	45	2
Picardie	OISE (60) (2)	1 968	319	11
	DEUX SEVRES (79)	2 972	104	8
	VIENNE (86)	1 229	155	12
	CHARENTE (16)	1 318	270	24
	CHARENTE MARIT. (17)	1 141	238	12
	AIN (01)	1 951	nc	nc
Rhone Alpes	ARDECHE (07)	1 948	98	5
	DROME (26)	1 139	190	17
	ISERE (38)	1 686	200	12
	LOIRE (42)	3 929	241	6
	RHONE (69)	2 251	820	36
	SAVOIE (73)	4 814	748	16
DOM TOM	HAUTE SAVOIE (74)	1 382	nc	nc
	GUADELOUPE (971)	2 256	272	12
	MARTINIQUE (972)	2 123	472	22
	GUYANE FRANCAI. (973)	1 660	38	2
	LA REUNION (974)	1 329	nc	nc
	NELLE CALEDONIE (988)	4 260	nc	nc
Total		200 759	17 174	9
Départements qui ne participent pas au dispositif :				
Ardennes (08), Gard (30), Haute-Vienne (87), Haute-Garonne (31), Hautes-Pyrénées (65), Pas-de-Calais (62), Vendée (85), Somme (80)				

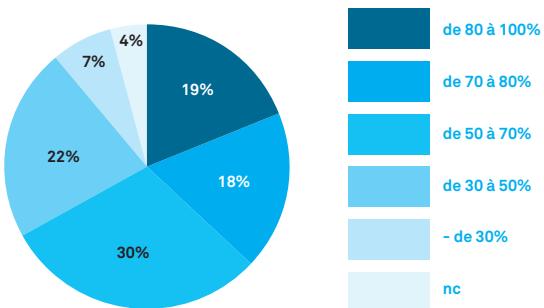
Une forte participation : les collèges

La moitié des collèges français participe à Collège au cinéma

En 2009/2010, 3 555 collèges sur les 7 017 collèges recensés sur le territoire, soit plus d'un collège sur deux, ont participé à l'opération, ce qui témoigne à la fois de la bonne implantation et de la grande visibilité du dispositif. Il convient de noter que dans seulement 6 départements, le taux de participation des collèges est de moins de 30%.

Dans 60 départements, plus de 50% des collèges sont inscrits dans le dispositif. En Corrèze, en Haute-Loire et dans l'Yonne, c'est même la totalité des collèges qui participent à Collège au cinéma.

Participation des collèges par département



Classement des départements en fonction du pourcentage de collèges participants (sur 92 départements)

Entre 80% et 100%

17 départements

Corrèze (100%), Haute-Loire (100%), Yonne (100%), Cantal (96,7%), Creuse (84,7%), Lozère (94,7%), Dordogne (89,1%), Ardèche (87,5%), Cher (87,1%), Saône-et-Loire (86,2%), Eure (85,1%), Hautes-Alpes (80%), Côte d'Or (80%), Doubs (80%), Essonne (80%), Lot (80%), Tarn (80%)

Entre 70% et 80%

16 départements

Aveyron (79,5%), Loire (78,7%), Lot-et-Garonne (78,4%), Charente (78,3%), Charente-Maritime (77%), Jura (76,9%), Indre-et-Loire (76,7%), Deux-Sèvres (75,9%), Sarthe (75,6%), Drôme (75%), Pyrénées-Orientales (74,4%), Rhône (74,4%), Eure-et-Loir (74%), Tarn-et-Garonne (72%), Marne (71,7%), Alpes-de-Haute-Provence (71,4%)

Entre 50% et 70%

27 départements

Mayenne (69%), Indre (68,8%), Gers (67,9%), Haute-Marne (66,7%), Vienne (66,7%), Loiret (66,2%), Paris (65,4%), Meurthe-et-Moselle (65,1%), Réunion (64,6%), Aisne (64,3%), Haut-Rhin (62%), Ariège (61,1%), Loire-Atlantique (60,9%), Pyrénées-Atlantiques (59,1%), Oise (58,8%), Guadeloupe (57,7%), Côtes d'Armor (55,6%), Hauts-de-Seine (55,6%), Val d'Oise (55,6%), Seine-Saint-Denis (54,2%), Haute-Savoie (53,5%), Landes (52,4%), Alpes-Maritimes (52,1%), Aude (51,6%), Gironde (51,5%), Bouches-du-Rhône (50,5%), Corse (50%)

Entre 30% et 50%

20 départements

Orne (48,9%), Meuse (48,3%), Maine-et-Loire (47,8%), Finistère (47,7%), Loir-et-Cher (47,4%), Nord (46,2%), Var (45,9%), Savoie (44,9%), Calvados (44,6%), Ille-et-Vilaine (44,2%), Nièvre (42,4%), Manche (40,8%), Seine-et-Marne (39,3%), Ain (39,1%), Puy-de-Dôme (36,9%), Hérault (35,9%), Aube (35,3%), Isère (34,7%), Seine-Maritime (34,3%), Moselle (30%)

- de 30%

6 départements

Morbihan (27,3%), Bas-Rhin (25,2%), Vaucluse (25%), Val-de-Marne (22,3%), Martinique (18,4%), Yvelines (6,4%)

Chiffres non communiqués :

Vosges, Allier, Guyane française et Nouvelle-Calédonie

Evolution de la participation :

2007-2008 : 3548 collèges

2008-2009 : 3565 collèges

2009-2010 : 3555 collèges

Une forte participation : les collèges

Nombre de collèges participant à *Collège au cinéma* en 2009-2010 (par département)

		Nb de collèges par département	Nb de collèges participants par département	% Total
Alsace	BAS RHIN (67) HAUT RHIN (68)	107 71	27 44	25 62
Aquitaine	DORDOGNE (24) GIRONDE (33) LANDES (40) LOT ET GARONNE (47) PYRENEES ATLANT. (64)	46 132 42 37 88	41 68 22 29 52	89 52 52 78 59
Auvergne	ALLIER (03) CANTAL (15) HAUTE LOIRE (43) PUY DE DOME (63)	nc 30 42 84	nc 29 42 32	nc 97 100 38
Basse Normandie	MANCHE (50) ORNE (61) CALVADOS (14)	76 45 83	31 22 37	41 49 45
Bourgogne	COTE D'OR (21) NIEVRE (58) SAONE ET LOIRE (71) YONNE (89)	55 33 65 35	44 14 56 37	80 42 86 106
Bretagne	COTES D'ARMOR (22) FINISTERE (29) ILLE ET VILAINE (35) MORBBIAN (56)	81 109 104 88	45 52 46 24	56 48 44 27
Centre	CHER (18) EURE ET LOIR (28) INDRE (36) INDRE ET LOIRE (37) LOIR ET CHER (41)	31 50 32 73 38	27 37 22 56 18	87 74 69 77 47
Centre	LOIRET (45)	68	45	66
Champagne Ardennes	MARNE (51) HAUTE MARNE (52) AUBE (10)	60 27 34	43 18 12	72 67 35
Corse	CORSE (20)	31	8	26
Franche Comté	DOUBS (25) JURA (39) HAUTE SAONE (70) TERRITOIRE DE B. (90)	65 39 32 16	52 30 21 10	80 77 66 63
Haute Normandie	EURE (27) SEINE MARITIME (76)	67 134	57 46	85 34
Ile de France	PARIS (75) SEINE ET MARNE (77) YVELINES (78) ESSONNE (91) HAUTS DE SEINE (92) SEINE SAINT DENIS (93) VAL DE MARNE (94) VAL D'OISE (95)	179 145 141 120 133 144 130 135	117 57 9 96 74 78 29 75	65 39 6 80 56 54 22 56
Languedoc-Roussillon	AUDE (11) LOZERE (48) HERAULT (34) PYRENEES O. (66)	31 19 103 39	16 18 51 29	52 95 50 74
Limousin	CORREZE (19) CREUSE (23)	30 19	33 18	110 95
Lorraine	MEURTHE ET M. (54) MEUSE (55) MOSELLE (57) VOSGES (88) (3)	86 29 110 51	56 14 33 22	65 48 30 43

Une forte participation : les collèges

Nombre de collèges participant à *Collège au cinéma* en 2009-2010 (par département)

		Nb de collèges par département	Nb de collèges participants par département	% Total
Midi Pyrénées	ARIEGE (09) AVEYRON (12) GERS (32) LOT (46) TARN (81) TARN ET GARONNE 82	18 44 28 25 40 25	11 35 19 20 32 6	61 80 68 80 80 24
Nord Pas de Calais	NORD (59)	286	132	46
PACA	ALPES HTE PROV. (04) HAUTES ALPES (05) ALPES MARIT. (06) BOUCHES DU R. (13) VAR (83) VAUCLUSE (84)	21 15 96 192 85 56	15 12 50 97 39 14	71 80 52 51 46 25
Pays de la Loire	LOIRE ATL. (44) MAINE ET LOIRE (49) MAYENNE (53) SARTHE (72)	138 92 42 78	84 44 29 59	61 48 69 76
Picardie	AISNE (02) OISE (60) (2)	70 80	45 47	64 59
Poitou Charentes	DEUX SEVRRES (79) VIENNE (86) CHARENTE (16) CHARENTE MARIT. (17)	54 48 46 61	41 32 36 47	76 67 78 77
Rhone Alpes	AIN (01) ARDECHE (07) DROME (26) ISERE (38) LOIRE (42) RHONE (69) SAVOIE (73) HAUTE SAVOIE (74)	64 40 52 121 75 172 49 71	25 35 39 42 59 128 22 36	39 88 75 35 79 74 45 51
DOM TOM	GUADELOUPE (971) MARTINIQUE (972) GUYANE FRANCAI. (973) LA REUNION (974) NELLE CALEDONIE (988)	52 49 31 82 nc	30 9 nc 53 10	58 18 0 65 nc
Total		6 392	3 555	56

Départements qui ne participent pas au dispositif :
 Ardennes (08), Gard (30), Haute-Vienne (87), Haute-Garonne (31),
 Hautes-Pyrénées (65), Pas-de-Calais (62), Vendée (85), Somme (80)

Une forte participation : les salles

Plus de 54% des cinémas participent à l'opération

Au cours de l'année scolaire 2009/2010, 1 125 établissements cinématographiques ont ouvert leurs salles aux collégiens du dispositif, soit 54,4 % des 2 068 cinémas en activité en France et 58,1 % des 1 941 cinémas présents dans les 92 départements participants à l'opération.

Même si tous les départements ne nous ont pas communiqué les informations demandées, on peut néanmoins considérer au vu de leurs déclarations que :

- Au moins 736 cinémas sont classés Art et Essai (soit 65,2 % des cinémas participant au dispositif)
- Au moins 60 circuits itinérants sont engagés dans Collège au cinéma (soit 5,3 % des cinémas participant au dispositif)
- Au moins 54 salles participantes sont équipées en numérique (soit 2,8 % des cinémas participant au dispositif)

Si plus de 65 % des cinémas participants sont des cinémas classés Art et Essai, ce pourcentage n'a rien d'étonnant quand on sait que ces cinémas se distinguent par un travail de proximité et d'animation tout à fait en phase avec la philosophie de l'opération et les exigences du cahier des charges. A noter que le pourcentage de cinémas d'art et essai participant au dispositif est supérieur à la part que représentait en 2010 (1059 établissements classés) ce type d'établissements dans le parc global, puisque seulement 51,2 % des cinémas en France étaient classés.

9 départements se distinguent particulièrement en terme de participation : l'Aube, la Corrèze, la Dordogne, le Tarn, les Deux-Sèvres, l'Orne, la Guadeloupe, la Réunion et la Guyane, puisque la totalité de leurs cinémas ont participé à l'opération en 2009/2010. Néanmoins, il apparaît que dans 18 départements, seulement 30 à 50 % des salles étaient impliquées dans l'opération, quand dans 3 autres (Savoie, Martinique et Yvelines), ce taux est inférieur à 30 %.

Classement des départements en fonction du pourcentage de cinémas participants (sur 92 départements)

100 %

9 départements

Aveyron, Corrèze, Deux-Sèvres, Dordogne, Guadeloupe, Guyane, Orne, Réunion, Tarn

Entre 70% et 99%

29 départements

Haut-Rhin (93,3%), Eure (91,7%), Haute-Loire (90%), Indre (88,9%), Nièvre (88,9%), Côte d'or (88,2%), Sarthe (87,5%), Creuse (85,7%), Côtes d'Armor (85%), Charente (84,6%), Manche (84,2%), Haute-Marne (83,3%), Vienne (82,4%), Mayenne (81,8%), Gers (81,3%), Drôme (81%), Oise (80%), Nord (79,1%), Val d'Oise (78,3%), Centre (75%), Lot (75%), Yonne (75%), Meuse (75%), Hauts-de-Seine (74,4%), Moselle (73,7%), Aisne (73,3%), Ariège (72,7%), Doubs (72,2%), Cantal (70%)

Entre 50 % et 70 %

29 départements

Saône-et-Loire (69,6%), Essonne (69,7%), Jura (69,2%), Lot-et-Garonne (69,2%), Seine-Maritime (69%), Finistère (68,4%), Pyrénées-Atlantiques (67,9%), Ille-et-Vilaine (67,4%), Territoire de Belfort (66,7%), Loire (66,7%), Lozère (66,7%), Gironde (66%), Bas-Rhin (64,7%), Puy-de-Dôme (64,7%), Bouches-du-Rhône (64,6%), Charente-Maritime (64,5%), Aude (63,6%), Eure-et-Loir (63,6%), Marne (60%), Seine-Saint-Denis (59,4%), Loire-Atlantique (57,7%), Tarn-et-Garonne (55,6%), Loir-et-Cher (54,5%), Ardèche (52,2%), Seine-et-Marne (51,7%), Haute-Savoie (51,1%), Haute-Saône (50%), Landes (50%), Ain (50%)

Entre 30 % et 50 %

18 départements

Isère (49%), Vaucluse (47,4%), Meurthe-et-Moselle (47,6%), Morbihan (46,7%), Alpes-de-Haute-Provence (46,2%), Corse (44,4%), Val-de-Marne (43,8%), Maine-et-Loire (43,5%), Calvados (42,4%), Paris (42,4%), Var (41,9%), Loiret (40%), Indre-et-Loire (38,9%), Pyrénées-Orientales (38,2%), Hautes-Alpes (36,4%), Nouvelle-Calédonie (33,3%), Hérault (32,1%), Alpes-Maritimes (31,7%)

- de 30 %

3 départements

Savoie (19,6%), Martinique (15,4%), Yvelines (8,8%)

Chiffres non communiqués :

Allier, Aveyron, Rhône, Vosges

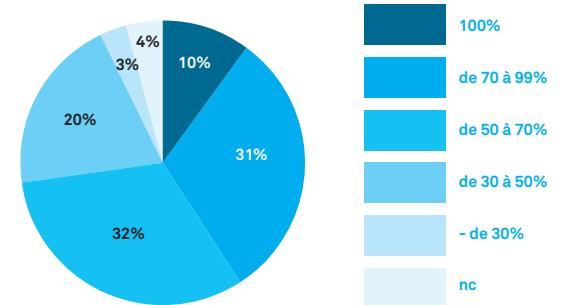
Evolution de la participation :

2007-2008 : 1132 cinémas participants

2008-2009 : 1174 cinémas participants

2009-2010 : 1125 cinémas participants

Participation des salles de cinéma par département



Une forte participation : les salles

Nombre de cinémas participant à *Collège au cinéma* en 2009-2010 (par département)

Région	Départements	Nb de cinémas participants	Nb de cinémas par département	Taux de participation	cinémas participants équipés en numérique *	cinémas participants classés Art et essai	Circuits itinérants participants
Alsace		25	32	78,1%	3	17	3
	Bas-Rhin (67)	11	17	64,7%	2	5	2
Aquitaine	Haut-Rhin (68)	14	15	93,3%	1	12	1
	Dordogne (24)	15	15	100%	3	14	1
	Gironde (33)	31	47	66%	6	18	0
	Landes (40)	13	26	50%	4	13	0
	Lot-et-Garonne (47)	9	13	69,2%	1	9	0
Auvergne	Pyrénées-Atlantiques (64)	19	28	67,9%	NC	19	0
	Allier (03)	27	47	57,4%	5	21	4
	NC	NC	10	-	NC	NC	NC
	Cantal (15)	7	10	70%	2	5	0
	Haute-Loire (43)	9	10	90%	NC	6	3
Bourgogne	Puy-de-Dôme (63)	11	17	64,7%	3	10	1
	45	57	78,9%	7	30	2	
	Côte d'or (21)	15	17	88,2%	3	8	1
	Nièvre (58)	8	9	88,9%	0	5	0
	Saône-et-Loire (71)	16	23	69,6%	4	14	0
Bretagne	Yonne (89)	6	8	75%	0	3	1
	86	131	65,6%	24	72	1	
	Côtes d'Armor (22)	17	20	85%	NC	13	1
	Finistère (29)	26	38	68,4%	11	19	0
	Ille-et-Vilaine (35)	29	43	67,4%	13	26	0
Centre	Morbihan (56)	14	30	46,7%	NC	14	0
	40	72	55,6%	1	32	7	
	Cher (18)	6	8	75%	0	3	1
	Eure-et-Loir (28)	7	11	63,6%	NC	7	1
	Indre (36)	8	9	88,9%	NC	7	2
Champagne-Ardennes	Indre-et-Loire (37)	7	18	38,9%	1	7	1
	Loir-et-Cher (41)	6	11	54,5%	NC	6	1
	Loiret (45)	6	15	40%	NC	2	1
	15	25	60%	3	7	1	
	Aube (10)	4	4	100%	2	1	0
Corse	Marne (51)	6	10	60%	NC	5	1
	Haute-Marne (52)	5	6	83,3%	1	1	0
	4	20	20%	NC	NC	NC	
	Corse	4	9	44,4%	NC	NC	NC
	29	44	65,9%	2	14	2	
Franche-Comté	Doubs (25)	13	18	72,2%	NC	7	0
	Jura (39)	9	13	69,2%	0	4	1
	Haute-Saône (70)	5	10	50%	2	3	1
	Territ. de Belfort (90)	2	3	66,7%	NC	NC	NC
	157	307	51,1%	10	135	1	
Île-de-France	Paris (75)	36	85	42,4%	3	30	0
	Seine-et-Marne (77)	15	29	51,7%	3	15	0
	Yvelines (78)	3	34	8,8	0	2	
	Essonne (91)	23	33	69,7%	0	19	0
	Hauts-de-Seine (92)	29	39	74,4%	3	29	0
	Seine-Saint-Denis (93)	19	32	59,4%	1	19	0
	Val-de-Marne (94)	14	32	43,8%	0	14	0
	Val d'Oise (95)	18	23	78,3%	0	7	1

Une forte participation : les salles

Nombre de cinémas participant à *Collège au cinéma* en 2009-2010 (par département)

Région	Départements	Nb de cinémas participants	Nb de cinémas par département	Taux de participation	cinémas participants équipés en numérique *	cinémas participants classés Art et essai	Circuits itinérants participants
Languedoc-Roussillon	Aude (11)	30	86	34,9%	0	11	5
	Hérault (34)	7	11	63,6%	NC	5	3
	Lozère (48)	9	28	32,1%	NC	NC	NC
	Pyrénées-Orientales (66)	4	6	66,7%	0	2	1
Limousin		10	26	38,5%	0	4	1
	Corrèze (19)	16	28	57,1%	2	15	2
	Creuse (23)	10	10	100%	1	10	1
		6	7	85,7%	1	5	1
Lorraine		27	44	61,4%	1	16	2
	Meurthe-et-Moselle (54)	10	21	47,6%	0	3	0
	Meuse (55)	3	4	75%	NC	2	1
	Moselle (57)	14	19	73,7%	1	11	1
	Vosges (88)	NC	16	-	NC	NC	NC
Midi-Pyrénées		49	131	37,4%	NC	38	2
	Ariège (09)	8	11	72,7%	NC	4	1
	Aveyron (12)	NC	15	-	NC	NC	NC
	Gers (32)	13	16	81,3%	NC	13	0
	Lot (46)	9	12	75%	NC	9	0
	Tarn (81)	14	14	100%	NC	10	1
	Tarn-et-Garonne (82)	5	9	55,6%	NC	2	0
Nord-Pas de Calais		34	67	53,1%	7	18	1
	Nord (59)	34	43	79,1%	7	18	1
Basse-Normandie		41	63	65,1%	2	17	3
	Calvados (14)	14	33	42,4%	2	NC	1
	Manche (50)	16	19	84,2%	NC	8	1
	Orne (61)	11	11	100%	NC	9	1
Haute-Normandie		31	41	75,6%	7	18	0
	Eure (27)	11	12	91,7%	4	9	0
	Seine-Maritime (76)	20	29	69%	3	9	0
P.A.C.A.		85	186	45,7%	5	41	10
	Alpes-de-Haute-Provence (04)	6	13	46,2%	3	4	0
	Hautes-Alpes (05)	8	22	36,4%	2	2	0
	Alpes-Maritimes (06)	13	41	31,7%	NC	5	3
	Bouches-du-Rhône (13)	31	48	64,6%	0	20	1
	Var (83)	18	43	41,9%	NC	3	5
	Vaucluse (84)	9	19	47,4%	NC	7	1
Pays de la Loire		63	102	61,8%	9	37	3
	Loire-Atlantique (44)	30	52	57,7%	3	19	0
	Maine-et-Loire (49)	10	23	43,5%	2	4	1
	Mayenne (53)	9	11	81,8%	1	7	0
Picardie	Sarthe (72)	14	16	87,5%	3	7	2
		23	30	76,7%	4	11	1
	Aisne (02)	11	15	73,3%	2	5	0
Poitou-Charentes	Oise (60)	12	15	80%	2	6	1
		59	75	78,7%	6	32	1
	Charente (16)	11	13	84,6%	NC	10	0
	Charente-Maritime (17)	20	31	64,5%	2	16	0
	Deux-Sèvres (79)	14	14	100%	1	NC	NC
	Vienne (86)	14	17	82,4%	3	6	1

Une forte participation : les salles

Nombre de cinémas participant à *Collège au cinéma* en 2009-2010 (par département)

Région	Départements	Nb de cinémas participants	Nb de cinémas par département	Taux de participation	cinémas participants équipés en numérique *	cinémas participants classés Art et essai	Circuits itinérants participants
Rhône-Alpes	Ain (01)	120	302	39,7%	11	81	8
	Ardèche (07)	11	22	50%	3	11	1
	Drôme (26)	12	23	52,2%	NC	12	1
	Isère (38)	17	21	81%	1	14	1
	Loire (42)	25	51	49%	3	17	0
	Rhône (69)	20	30	66,7%	3	11	2
	Savoie (73)	NC	52	-	NC	NC	NC
DOM-TOM	Haute-Savoie (74)	11	56	19,6%	0	6	1
	Guadeloupe (971)	24	47	51,1%	1	10	2
	Martinique (972)	6	6	100%	0	0	0
	Guyane française (973)	2	13	15,4%	0	0	1
	Réunion (974)	3	3	100%	NC	0	0
	Nouvelle-Calédonie (988)	20	20	100%	3	0	0
		1	3	33,3%	NC	NC	NC

Départements qui ne participent pas au dispositif :
 Ardennes (08), Gard (30), Haute-Vienne (87), Haute-Garonne (31),
 Hautes-Pyrénées (65), Pas-de-Calais (62), Vendée (85), Somme (80)

* : Equipement numérique des salles participantes évalué
 d'après les informations recueillies par les coordinateurs départementaux
 de l'opération Collège au cinéma dans les bilans 2009-2010.
 Du fait de l'équipement croissant des salles en numérique,
 ce chiffre est susceptible d'évoluer rapidement.

Une programmation de qualité

Une liste nationale qui fait la part belle aux films français

En 2009/2010, 1 267 833 entrées ont été réalisées lors des séances *Collège au cinéma* soit 18 074 entrées (+1%) de plus que lors de l'année 2008/2009 au cours de laquelle 1 249 759 entrées avaient été enregistrées et 32 734 entrées de plus (+3%) par rapport à l'année 2007/2008 qui avait généré 1 235 099 entrées.

En 2009/2010, 56 films classés art et essai à l'exception de *Gremlins*, *Un jour sans fin* et *La forêt d'émeraude* composaient la liste nationale dont 8 nouveaux films : un film représentatif des cinématographies peu diffusées, *La visite de la fanfare* du réalisateur israélien Eran Kolirin, trois films européens dont deux films anglais *Sa majesté des mouches* de Peter Brook et *Joue la comme Beckham* de Gurinder Chadha ainsi que le film du réalisateur italien Luigi Comencini *L'argent de la vieille*, un film américain *La flèche brisée* de Daves Delmer et trois films français *Dans les cordes* de Magaly Richard-Serrano, *Le grand voyage* de Ismaël Ferrouki et *Ridicule* de Patrice Leconte.

La liste établie par la commission nationale reflète les objectifs assignés à l'opération, à savoir « proposer aux élèves de découvrir des œuvres cinématographiques (...) et de se constituer les bases d'une culture cinématographique ». A côté d'œuvres de référence, considérées comme des chefs d'œuvre du 7ème Art (*Mon Oncle*, *Les Temps modernes*, *Le Caméraman*...), on trouve ainsi un large choix de films de nationalités et de styles différents, depuis le documentaire jusqu'au film de guerre, en passant par la comédie burlesque, la chronique sociale, les films d'animation et les programmes de court-métrage.

Cette liste nationale comportait une majorité de films d'origine française puisqu'ils représentaient 19 titres (35,2%), suivis par 15 films américains (25,9%), 12 films européens (24,1%), 8 films de cinématographies peu diffusées (Asie, Amérique Latine, Afrique, Proche et Moyen Orient) (14,8%) ainsi que 2 programmes de courts métrages.

Voir tableau 1 ci-contre :

Répartition des longs-métrages par nationalité

(pour plus de simplicité, cette répartition s'est faite d'après la nationalité des réalisateurs et non d'après l'origine géographiques des productions)

Parmi les films européens, on trouve : la Grande-Bretagne, l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, la Bosnie et la Serbie.

Parmi les autres cinématographies, on trouve : le Moyen-Orient (Afghanistan, Iran, Israël), l'Afrique (Guinée, Tchad), l'Amérique du Sud (Argentine, Chili) et le Japon.

Voir tableau 2 ci-contre :

Répartition des longs-métrages par année de production

Malgré la présence d'un certain nombre de films de plus de 20 ans considérés comme films du patrimoine, on constate la prééminence de films plus récents datant des années 1990 et plus encore des années 2000. Les choix des départements envers ces films plus contemporains s'expliquent sans doute par la volonté des professeurs de présenter aux élèves des films qui leur semblent plus proches, esthétiquement parlant.

Voir tableau 3 ci-contre :

Répartition des longs-métrages par genre

Les films de fiction sont majoritaires au sein des choix des coordinations départementales, laissant une petite place aux films d'animation, et encore plus réduite aux documentaires.

Une programmation de qualité

Répartition des longs-métrages par nationalité
 (pour plus de simplicité, cette répartition s'est faite
 d'après la nationalité des réalisateurs et non d'après
 l'origine géographiques des productions)

Nationalité	Nb de titres dans la liste	% de titres dans la liste	Nb de fois où ils ont été choisis par les départements	%
France	19	35,2%	169	33,6%
Etats-Unis	14	25,9%	117	23,3%
Europe	13	24,1%	148	29,4%
Autres cinématographies	8	14,8%	69	13,7%

Répartition des longs-métrages par décennie

Années	Nb de titres dans la liste	% de titres dans la liste	Nb de fois où ils ont été choisis par les départements	%
1920	1	1,85%	12	2,4%
1930	2	3,7%	10	2%
1940	1	1,85%	1	0,2%
1950	5	9,3%	55	10,9%
1960	8	14,8%	80	15,9%
1970	4	7,4%	33	6,6%
1980	6	11,1%	43	8,5%
1990	10	18,5%	75	14,9%
2000	17	31,5%	194	38,6%

Répartition des longs-métrages par genre

Genre	Nb de titres dans la liste	% de titres dans la liste	Nb de fois où ils ont été choisis par les départements	%
Fiction	47	87%	410	81,5%
Animation	5	9,3%	82	16,3%
Documentaire	2	3,7%	11	2,2%

Une programmation de qualité

Deux programmes de courts-métrages complètent la liste nationale :

- un programme de 5 courts-métrages de fiction
- un programme de 6 courts-métrages d'animation

Ces 11 courts-métrages ont été réalisés par 11 réalisateurs différents.

[Voir tableau ci-contre.](#)

Répartition des courts-métrages par nationalité :

- 4 courts-métrages français, soit 36,4% de l'ensemble des courts-métrages
- 6 courts-métrages européens, soit 54,5% de l'ensemble des courts-métrages
- 1 court-métrage provenant d'autres cinématographies, soit 9,1% de l'ensemble des courts-métrages

Répartition des courts métrages par année de production :

- 3 courts métrages ont été réalisés dans les années 1990, soit 27,3% de l'ensemble des courts-métrages
- 8 courts-métrages ont été réalisés dans les années 2000, soit 72,7% de l'ensemble des courts-métrages

Persépolis, Le Bal des vampires, Monty Python sacré Graal et Abouna plébiscités par les comités de pilotage départementaux.

En 2009/2010, quatre films *Persépolis*, *Le Bal des vampires*, *Monty Python sacré Graal* et *Abouna*, figurent en tête des films les plus souvent choisis par les comités de pilotage départementaux. Respectivement, 42,3%, 25 %, 22,8% et 20,6% des départements participants ont en effet décidé d'inscrire ces films à leur programmation. Pour *Persépolis*, l'accueil des collégiens a été très positif. « *Etonnés et émus, ils ont été surpris par son ton libre et humoristique. Le film s'il a permis un travail pluridisciplinaire riche a pu être relié aux événements du Maghreb et du Moyen Orient.*

Quelques paroles d'élèves confirment leur satisfaction : « *Persépolis est le film que j'ai aimé et qui m'a marqué le plus. J'ai aimé les effets de couleurs pour symboliser les différentes époques de la vie.* » « *C'est une odyssée géniale doublée d'un documentaire, un très beau dessin animé.* »

Des films de qualité qui suscitent parfois la polémique

Si la qualité des films proposés n'est à aucun moment remise en cause, certains enseignants reprochent en revanche à certains films d'être trop sombres, trop difficiles ou encore d'aborder des sujets trop sensibles

Mes petites amoureuses, Les apprentis ou encore l'un des films du programme de courts d'animation *Harvie Krumpet* ont ainsi suscité des réactions de la part de certains enseignants qui ont jugé ces films mal adaptés au public concerné.

Les enseignants souhaiteraient aussi plus de films de genre, de comédies, de films adaptés aux élèves de 6/5ème et insistent sur des films qui pourraient être en lien direct avec les programmes scolaires ou encore qui pourraient faciliter un débat citoyen comme dans l'Essonne où la projection du *Grand Voyage* a permis à certains professeurs d'ouvrir un dialogue avec les élèves.

Enfin, s'ils s'accordent unanimement à reconnaître l'intérêt culturel de la version originale, certains enseignants indiquent que la lecture des sous-titres par les plus jeunes (6ème/5ème surtout) pose parfois problème.

Les réactions des collégiens face aux films programmés

Si de nombreux élèves arrivent aux séances de projection avec un certain a priori sur ce qu'ils vont voir, force est de constater que les films leur réservent souvent d'agréables surprises, leur curiosité étant souvent éveillée après la projection.

Par ailleurs, tous les moyens de médiation autour des films (présentation des séances, travail pendant les cours...) suscitent de manière globale une appréciation positive de la part des élèves. D'où la nécessité des fiches-élèves pour les accompagner avant et après la séance, mais aussi l'intervention des professionnels du cinéma, qui, de l'aveu même des professeurs, suscitent une attention et un intérêt bien plus grand qu'habituellement.

Une programmation de qualité

Titre du film	Réalisateur	Pays	Année	Genre
Les astres	Laurent Firode	France	1998	Fiction
Solène change de tête	Caroline Vignal	France	1998	Fiction
Walking on the wild side	Fiona Gordon et Dominique Abel	Belgique	2000	Fiction
Copy Shop	Virgil Widrich	Autriche	2001	Fiction
A tes amours	Olivier Peyon	France	2001	Fiction
Harvie Krumpet	Adam Elliot	Australie	2003	Animation
Père et Fille (Father and Daughter)	Michel Dudok de Wit	Pays-Bas	2000	Animation
Le portefeuille	Vincent Bierrewaerts	Belgique	2003	Animation
Histoire tragique avec fin heureuse	Regina Pessoa	Portugal	2005	Animation
Un jour un homme acheta une maison	Pjotr Sapegin	Norvège	1998	Animation
Au premier dimanche d'août	Florence Mialhe	France	2000	Animation

Une programmation de qualité

Liste nationale Collège au cinéma
2009-2010

Titre des films	Date d'entrée dans le dispositif	Réalisateur	Nationalité du réalisateur	Année	Nombre de fois où ils ont été choisis par les départements
Abouna	2008	Mahamat Saleh Haroun	Tchad	2002	19
Apprentis (Les)	2006	Pierre Salvadori	France	1995	5
Argent de la vieille (L')	2009	Luigi Comencini	Italie	1972	4
Au revoir les enfants	2003	Louis Malle	France	1987	12
Bal des vampires (LE)	2008	Roman Polanski	GB	1967	23
Bashu le petit étranger	2007	Bahram Beyzal	Iran	1985	2
Cameraman (The)	2003	Buster Keaton	USA	1928	12
Chantons sous la pluie	2006	Stanley Donen et Gene Kelly	USA	1952	9
Chat noir Chat blanc	2004	Emir Kusturica	Serbie	1998	7
Court(s) de cinéma	2005	Laurent Firode, Caroline Vignal, Fiona Gordon et Dominique Abel, Virgil Widrich, Olivier Peyon	France, Belgique, Autriche	1998, 2000, 2001	1
Cria cuervos	2007	Carlos Saura	Espagne	1976	7
Dans les cordes	2009	Magaly Richard-Serrano	France	2006	7
El bola	2006	Achero Manas	Espagne	2001	9
En matières d'animation	2007	Adam Elliot, Michael Dudok de Wit, Vincent Bierrewaerts, Regina Pessoa, Pjotr Sapegin, Florence Mailhe	Australie, Pays-Bas, Belgique, Portugal, Norvège, France	1998, 2000, 2003, 2005	9
Enfance nue (L')	2008	Maurice Pialat	France	1968	4
Enfant noir (L')	2001	Laurent Chevallier	France	1994	12
Enfant sauvage (L')	2004	Francois Truffaut	France	1969	4
Esquive (L')	2006	Abdellatif Kechiche	France	2002	3
Fleche brisée (La)	2009	Daves Delmer	USA	1950	17
Forêt d'émeraude (La)	2005	John Boorman	GB	1985	8
Garçon aux cheveux verts (Le)	2005	Joseph Losey	USA	1948	1
Garçon qui ne voulait plus parler (Le)	2002	Ben Sombogaart	Pays-Bas	1995	6
Glaneurs et la glaneuse (Les)	2006	Agnès Varda	France	1999	6
Good Bye Lenin	2005	Wolfgang Becker	Allemagne	2002	7
Grand voyage (Le)	2009	Ismaël Ferroukh	France	2004	14
Gremlins	2007	Joe Dante	USA	1984	7
Ile de Black Mor (L')	2005	Jean-Francois Laguionie	France	2003	15
Joue-là comme Beckham	2009	Gurinder Chadha	GB	2002	15
Kamchatka	2008	Marcelo Pineyro	Argentine	2002	7
Kes	2007	Ken Loach	GB	1969	12
Mes petites amoureuses	2007	Jean Eustache	France	1974	1
Miracle en Alabama	2003	Arthur Penn	USA	1962	5
Mon ami Machuca	2006	Andres Wood	Chili	2003	5
Mon oncle	1998	Jacques Tati	France	1958	10
Monty Python Sacré Graal	2008	Terry Gilliam	GB	1975	21
Mort aux trouses (La)	1999	Alfred Hitchcock	USA	1959	9
Mystère de la chambre jaune (Le)	2004	Bruno Podalydes	France	2002	10
No man's land	2002	Danis Tanovic	Bosnie	2001	2
O Brother	2003	Joel & Ethan Coen	USA	2000	19
Osama	2007	Siddiq Barmak	Afghanistan	2003	4
Persepolis	2008	Marjane Satrapi et Vincent Paronnaud	France	2007	39
Petit prince a dit (Le)	2002	Christine Pascal	France	1992	5
Petits frères	2003	Jacques Doillon	France	1998	1
Planète des singes (La)	2005	Franklin J. Schaffner	USA	1967	5
Princesse Mononoké	2002	Hayao Miyazaki	Japon	1997	12
Promesses	2004	Carlos Bolado, B.Z Goldberg, J. Shapiro	USA	2001	5
Quatre cents coups (Les)	2001	Francois Truffaut	France	1959	10
Ridicule	2009	Patrice Leconte	France	1995	19
Sa majesté les mouches	2009	Peter Brook	GB	1963	17
Stand by me	2002	Rob Reiner	USA	1986	8

Une programmation de qualité

Liste nationale Collège au cinéma 2009-2010	Titre des films	Date d'entrée dans le dispositif	Réalisateur	Nationalité du réalisateur	Année	Nombre de fois où ils ont été choisis par les départements
Temps modernes (Les)	2004	Charles Chaplin	USA	1936	8	
Tex Avery Follies	2008	Tex Avery	USA	1964	10	
Tombeau des Lucioles (Le)	2005	Isao Takahata	Japon	1988	6	
Un jour sans fin	2006	Harold Ramis	USA	1993	2	
Visite de la fanfare (La)	2009	Eran Kolirin	Israël	2007	14	
Zéro de conduite	2002	Jean Vigo	France	1933	2	

Prévisionnements et formations

Dans 77 des 85 départements ayant répondu à la question dans leur bilan annuel (sur les 92 inscrits au dispositif), des séances de prévisionnement ont été mises en place pendant l'année scolaire 2009/2010 afin de permettre aux enseignants de se familiariser avec les films inscrits dans l'opération.

Ces prévisionnements se déroulent de manière générale une fois tous les trimestres. Ils sont le plus souvent accompagnés d'une intervention et d'un débat, animés par des professionnels -coordinateurs cinéma, coordinateurs éducation nationale, enseignants, universitaires, programmateurs de festival, critiques... Ils peuvent aussi être intégrés dans les stages de formation, le matin étant alors consacré à la projection du film et l'après midi à la formation proprement dite.

On constate néanmoins une faible participation des enseignants à ces séances de prévisionnement pour des raisons qui sont souvent liées à leur emploi du temps ou encore à l'éloignement géographique de la salle.

	Nb de départts	% des départts
Prévisionnements pour tous les films	52	56,5%
Prévisionnements pour certains films	25	27,2%
Pas de prévisionnement	8	8,7%
Pas de réponse	7	7,6%

Les pré-visionnements sont-ils accompagnés d'une intervention ou d'un débat ?

	Nb de départts	% des départts
Oui	68	73,9%
Non	17	18,5%
Pas de réponse	7	7,6%

Les stages de formation des enseignants

La grande majorité des départements, soit 67 départements (18 départements n'ayant pas communiqué d'informations à ce sujet dans leur bilan annuel), ont mis en place des stages de formation, d'une durée variant de 1 à 3 jours à destination des enseignants. 7 départements n'ont pas organisé de formation.

	Nb de départts	% des départts
Stages organisés	67	72,8%
Pas de stages organisés	7	7,6%
Pas de réponses	18	19,6%

Le plus souvent, ces stages sont inscrits au Plan Académique de Formation (PAF).

	Nb de départts	% des départts
Inscrits au PAF	50	74,6%
Non-inscrits au PAF	14	20,9%
En partie inscrits au PAF	3	4,5%

Remarque : un certain nombre des formations non-inscrites au PAF sont en fait les débats ou interventions qui ont suivi une séance de pré-visionnement.

La grande majorité des stages se déroule sur le temps scolaire. Il convient d'observer que dans les commentaires recueillis, il est toujours souligné que lorsque ces stages ont lieu en dehors du temps scolaire, l'assiduité des enseignants est moindre. De plus en plus de stages ont lieu en partie sur le temps scolaire et en dehors du temps scolaire, par exemple jeudi et vendredi (sur le temps scolaire) + samedi matin (en dehors du temps scolaire).

	Nb de départts	% des départts
En temps scolaire	45	67,2%
Hors temps scolaire	5	7,5%
Les deux	13	19,4%
Pas de réponse	4	5,9%

Néanmoins, on observe de nombreuses disparités d'un département à l'autre que ce soit au sujet du nombre de journées de stage ou du nombre d'enseignants invités, du budget alloué à la formation et du cadre de formation proposé.

Les formateurs sont en règle générale des réalisateurs, des critiques, des enseignants de cinéma, des historiens du cinéma, des producteurs, des universitaires...

Les contenus des formations portent sur l'analyse filmique, l'analyse des films programmés, l'histoire du cinéma, le cinéma d'animation, la version originale, l'analyse de l'affiche, l'écriture cinématographique et de manière plus rare la réalisation d'un court métrage.

Points forts et points faibles au sujet de la formation

Le principal problème rencontré est la grande difficulté d'inscrire la totalité des formations au PAF (Plan Académique de Formation). Ce qui a pour conséquence directe que tout ou partie de ces formations ont lieu sur le temps libre des enseignants, entraînant une baisse d'assiduité.

Par ailleurs, l'obligation de trouver un remplaçant lors de l'absence d'un professeur fait que les enseignants ont de plus en plus de difficulté à se libérer sur le temps scolaire pour assister aux pré visionnements, et surtout aux formations. Un certain nombre de chefs d'établissement ont ainsi refusé les demandes de formation de leurs professeurs.

Ainsi, environ un tiers des critiques émises au sujet des prévisionnements et des formations dans les bilans annuels concerne directement ce sujet.

Ces différents problèmes touchent aussi bien les formations que les prévisionnements.

Cette situation semble d'autant plus regrettable que la quasi-totalité des commentaires reconnaissent la véritable utilité, voire la nécessité de ces séances de prévisionnements et de ces formations, qui permettent d'être au plus près des enjeux des films, pour ensuite mieux aborder le travail en classe autour des films avec les élèves. Certains les jugent même « indispensables », tandis que d'autres remarquent l'influence positive de *Collège au cinéma* sur la vie des établissements et la motivation des professeurs. Une motivation également décuplée lorsqu'interviennent, lors de ces formations, des professionnels du cinéma, comme ce fut le cas dans l'Yonne (89) où le réalisateur Ismaël Ferroukh est venu présenter son film *Le Grand voyage*. Par ailleurs, ces séances de prévisionnements et ces journées de formation sont aussi l'occasion de rencontres entre les enseignants des différents établissements et d'échanges riches d'idées et de méthodes, ainsi qu'un moyen d'anticiper les réactions possibles des élèves face au film.

Les interventions en classes

22 départements ont déclaré dans leur bilan annuel avoir mis en place des interventions en classe, de professionnels du cinéma, de critiques, de spécialistes de l'image ou d'étudiants en cinéma.

Pour exemple, il convient de citer la Seine Saint Denis (93) qui a fait intervenir 3 diplômés d'études cinématographiques et 14 professionnels du cinéma (techniciens et réalisateurs) lors de :

- **31 interventions en classes**, réparties dans 37 classes de 21 collèges et dans 17 villes, soit au total 60 heures d'intervention ;
- **18 interventions dans les salles de cinéma** qui ont bénéficié à 50 classes, soit au total 35 heures d'intervention ;
- **6 interventions dans 3 festivals du département** auxquelles ont pu participer 8 classes.

Au total, sur les 223 classes inscrites dans le département, 92 ont bénéficié d'une (ou deux) interventions.

Cahier des charges

Présentation

Proposé en 1989, le programme *Collège au cinéma* a été le premier dispositif de sensibilisation des jeunes à l'art cinématographique mis en place par les ministères chargés de la Culture et de l'Education, en partenariat avec les collectivités territoriales et les professionnels du cinéma (exploitants de salles, distributeurs de films).

Cette action construite à long terme touche aujourd'hui 500 000 élèves originaires de 92 départements.

Nature de l'opération

De la 6ème à la 3ème, *Collège au cinéma* propose aux élèves de découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention dans les salles de cinéma et de se constituer ainsi, grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants et les partenaires culturels, les bases d'une culture cinématographique.

La participation à cette action repose sur le volontariat des chefs d'établissement et des enseignants qui souhaitent en faire bénéficier leurs classes. Les activités de *Collège au cinéma* sont inscrites dans le temps et le calendrier scolaire au rythme minimum d'une projection par trimestre.

Son but

Les partenaires de *Collège au cinéma* ambitionnent :

- de former le goût et susciter la curiosité de l'élève spectateur par la découverte d'œuvres cinématographiques en salle dans leur format d'origine, notamment en version originale ;
- d'offrir, dans le cadre du partenariat entre les ministères concernés et les collectivités territoriales, des prolongements pédagogiques et des formations ;
- de faciliter sur l'ensemble du territoire, l'accès du plus grand nombre d'élèves à la culture cinématographique ;
- de participer au développement d'une pratique culturelle de qualité en favorisant le développement de liens réguliers entre les jeunes et les salles de cinéma ;
- d'offrir aux enseignants une activité complémentaire leur permettant de développer ou d'approfondir des objectifs de référence inscrits dans les programmes.

Ses partenaires et leur rôle dans le dispositif

Dispositif partenarial, *Collège au cinéma* repose sur l'engagement de partenaires institutionnels et professionnels :

- Ministère de la Culture et de la Communication (Centre national du cinéma et de l'image animée, Service de coordination des politiques culturelles et de l'innovation, Directions régionales des affaires culturelles) ;
- Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative (Direction générale de l'enseignement scolaire, Inspection générale de l'éducation nationale, Inspections d'académies, collèges et leurs équipes pédagogiques) ;
- Conseils généraux ;
- Professionnels du cinéma (exploitants, distributeurs).

Le Ministère chargé de la culture

1) Le Centre National du Cinéma et de l'Image animée

Le CNC est chargé de la coordination nationale du dispositif, en liaison avec le Ministère chargé de l'éducation. A ce titre, il est l'interlocuteur des partenaires institutionnels et professionnels de l'opération. Il convoque et préside l'Instance nationale de concertation *Collège au cinéma*, valide les propositions de programmation de films de cette commission. Il évalue l'opération au niveau national. Il prend en charge le tirage et le sous-titrage des copies des films, la conception - rédaction et l'impression des documents destinés aux enseignants et aux élèves, l'équipement des coordinations départementales en ciné-box.

2) Le Service de Coordination des Politiques Culturelles et de l'Innovation (SCPCI)

Le SCPCI a une mission de coordination générale des politiques d'éducation artistique du Ministère de la Culture et de la Communication.

3) Les Directions régionales des affaires culturelles

Au niveau régional, les DRAC, interlocuteurs des partenaires institutionnels et professionnels locaux, soutiennent la coordination du dispositif dans les départements relevant de leur compétence et accompagnent la mise en œuvre de l'action sur le terrain.

Elles subventionnent les coordinations départementales, ainsi que certaines actions d'accompagnement.

Le Ministère chargé de l'Education

1) Services centraux et déconcentrés : Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), Inspection générale de l'éducation nationale, Inspections d'académies

Le Ministère chargé de l'Education ouvre ses dispositifs de formation dans le cadre du Plan académique de formation aux enseignants impliqués dans l'opération. Il est associé en amont à la définition du cahier des charges défini pour la production des outils pédagogiques. Un interlocuteur départemental est désigné pour suivre l'opération, au sein de l'Inspection académique, en relation avec la Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC) et les corps des inspecteurs territoriaux.

2) Les collèges et leurs équipes pédagogiques

La réussite de *Collège au cinéma* reposant sur le volontariat, les collèges et leurs équipes pédagogiques s'engagent à respecter quelques principes indispensables à la qualité de l'action :

- préparation des séances de projections cinématographiques par la participation aux sessions de prévisionnement et aux stages de formation organisés à leur intention par les inspections académiques ainsi que distribution des documents d'accompagnement aux élèves ;
- Travail sur les œuvres avec les élèves des classes inscrites dans le dispositif ;
- participation des classes volontaires à l'ensemble du programme ;
- mise à disposition d'un encadrement suffisant pour assurer le bon déroulement des séances.

Présentation

Les Collectivités territoriales

Les Conseils généraux

Les conseils généraux sont des partenaires privilégiés de l'opération. Ils participent au comité de pilotage départemental et, à ce titre, au choix des films "collège" du département ainsi qu'à la mise en œuvre du dispositif au niveau local. Ils financent tout ou partie du coût des places ainsi que le transport des collégiens vers les salles de cinéma, dans un souci d'aménagement du territoire. Ils peuvent également participer à la mise en œuvre et au financement des formations ainsi qu'à l'édition de matériels pédagogiques spécifiques au département. Enfin ils peuvent soutenir les coordinations départementales cinéma et favoriser tout type d'initiative visant à enrichir l'opération.

Les Professionnels du cinéma

1) Les exploitants de salles de cinéma

Les exploitants sont des relais actifs du dispositif. Dans le cadre d'une relation partenariale avec les collèges partenaires, ils s'engagent à assurer des conditions d'accueil et de projection optimum, à pratiquer le tarif fixé nationalement et à veiller à ce que le nombre d'élèves présents ne compromette pas la finalité du visionnage.

2) Les distributeurs

Les distributeurs assurent la fourniture des copies et veillent sur l'état physique des films. Ils s'engagent à respecter les délais convenus avec les coordinations départementales et les taux de location fixés nationalement dans le cadre d'un accord contractuel.

Structure du dispositif

A - Au niveau national

L'Instance nationale de concertation *Collège au cinéma*
L'Instance nationale de concertation est chargée de proposer des titres de films au CNC et de réfléchir sur l'évolution des modalités de fonctionnement du dispositif. Elle est compétente pour toute question relative à la mise en œuvre de l'opération.

Elle peut s'adjointre, en tant que de besoin, les compétences d'experts.

Sa présidence et son secrétariat sont assurés par le CNC.

Elle est composée de vingt deux membres représentatifs du partenariat : un représentant de la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), un représentant du Service de coordination des politiques culturelles et de l'innovation (SCPCI) du Ministère chargé de la culture, un représentant des Directions régionales des affaires culturelles (DRAC), un représentant de l'Inspection générale du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, un membre de l'association des Conseils généraux de France en tant que représentant des collectivités territoriales, un représentant de la Fédération nationale des cinémas français (FNCF), un représentant de l'Association française des cinémas d'art et d'essai (AFCAE), un représentant du Groupement des cinémas de recherche (GNCR), un représentant des Pôles régionaux d'éducation artistique au cinéma et à l'audiovisuel, six représentants des coordinations départementales d'exploitants, un enseignant impliqué dans l'opération, un représentant de la commission nationale *Lycéens et apprentis au cinéma* issu des coordinations régionales, l'Association *Ecole et cinéma* en tant que représentant de la commission nationale *Ecole et cinéma*, un représentant du Groupe de recherche sur la relation enfants – médias (GRREM), un représentant du SCEREN-CNDP, un représentant des auteurs-réalisateur d'œuvres cinématographiques désigné par les organismes représentatifs des auteurs, un représentant des distributeurs de films.

L'Instance nationale de concertation se réunit au moins deux fois par an.

Les rencontres nationales *Collège au cinéma*

A l'initiative du CNC, des rencontres nationales présidées par le Président du CNC réunissent tous les 2 ans les partenaires de l'opération : conseillers cinéma-audiovisuel des DRAC, représentants des Inspections académiques, représentants des Conseils généraux, coordinateurs départementaux cinéma, pôles régionaux d'éducation artistique et de formation au cinéma et à l'audiovisuel, pôles nationaux ressources en cinéma. Au cours de ces rencontres nationales, est présenté notamment un bilan détaillé de l'opération.

B - Au niveau départemental

Le comité de pilotage départemental

Le comité de pilotage départemental définit les orientations et suit l'opération localement. Il procède au choix des films qui s'applique à l'ensemble des collèges du département participant à l'opération. Il décide du contenu des actions d'accompagnement et de formations afférents au dispositif.

Les comités de pilotage départementaux tiendront compte, qu'en raison du nombre limité de copies, ils devront parfois attendre l'année suivante pour disposer d'un film nouvellement inscrit dans le dispositif. La sélection est faite en fonction de l'ordre d'arrivée des demandes.

Le comité de pilotage départemental est composé de la DRAC, de l'Inspection académique, du Conseil général, de la Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC), de l'Inspection pédagogique régionale (IPR), de représentants des exploitants locaux, du coordinateur départemental cinéma, de représentants des chefs d'établissements et d'enseignants volontaires, voire d'autres acteurs locaux (pôles régionaux d'éducation artistique au cinéma et à l'audiovisuel, festivals, formateurs...).

Sa présidence et son secrétariat sont assurés par l'un ou l'autre de ses partenaires (DRAC, Inspection académique, Conseil général).

En concertation avec l'Inspection académique, le Conseil général et le CNC, un coordinateur départemental (exploitant de salles de préférence) est choisi par la DRAC, après consultation des organisations professionnelles. La DRAC le subventionne pour ses activités de coordination du dispositif.

Le coordinateur départemental cinéma

Ses missions sont les suivantes :

– *Mise en place des partenariats entre les collèges et les salles de cinéma*, par la recherche et la mobilisation des salles participantes. Chaque partenaire s'engage à respecter le cahier des charges du dispositif.

– *Circulation des copies*

1. Il adresse au CNC la liste des films retenus par le comité de pilotage départemental, (ainsi que les titres de remplacement), le nombre de copies par film, avant la fin du mois d'avril - pour l'année scolaire suivante - ainsi qu'une prévision du nombre d'élèves, pour chaque cycle et par film, avant fin juin.

2. Responsable de la circulation des copies, il établit la programmation départementale par trimestre, en concertation avec l'ensemble des salles partenaires, qu'il transmet au CNC.

3. Il transmet aux distributeurs concernés le plan de circulation détaillé des copies, ainsi que leur nombre, en précisant les coordonnées de toutes les salles partenaires et organise cette circulation, de manière rationnelle, entre les salles qu'il coordonne.

4. Il prend en charge les frais relatifs au transport des copies, depuis les stocks des distributeurs jusqu'au département, sur la base de la subvention qu'il perçoit de la DRAC.

5. Il met en œuvre et assure le suivi logistique des copies de films (stockage, circulation dans les salles, dommages survenus aux copies).

Structure du dispositif

– Circulation des documents d'accompagnement

Il veille à ce qu'un jeu des dossiers d'accompagnement des films programmés dans le département soit remis à chaque salle partenaire.

– Mise en œuvre d'actions d'accompagnement et de formation

1. Il peut participer aux côtés des services de l'Education nationale à des actions de formation des enseignants.

2. Il peut mettre en œuvre des actions d'accompagnement et de formation spécifiques au dispositif (prévisionnements pour les enseignants, interventions de professionnels lors des projections et/ou dans l'enceinte des collèges, mise en place d'ateliers) ;

– Evaluation et bilan du dispositif

Il participe à l'élaboration d'une évaluation annuelle conduite par la DRAC, en transmettant chaque trimestre au CNC le bilan des entrées/salles du département.

Le coordinateur départemental Education nationale

– Il est missionné par l'Inspection académique, en relation avec la Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC) et l'Inspection pédagogique régionale (IPR) pour être l'interlocuteur Education nationale auprès des instances nationales, régionales ou locales engagées dans l'opération et assurer son suivi dans les collèges.

– Il assure, conjointement avec le coordinateur départemental cinéma, la mise en œuvre concrète de l'opération en application du cahier des charges. A ce titre, il doit notamment garantir l'engagement des classes à suivre les films de la programmation *Collège au cinéma* et la mobilisation d'un nombre suffisant de classes inscrites à l'échelle de chaque salle de cinéma participante.

– Il définit, en y associant le coordinateur cinéma, les modalités d'inscription des classes et leur répartition dans le département, dans un souci d'extension maîtrisée, selon les priorités et les possibilités locales.

– Il veille aux liens entre les ressources du Plan académique de formation et les besoins du dispositif en matière de formation.

Les salles participantes

Les salles participantes s'engagent à garantir une qualité maximale lors des séances scolaires, à savoir : réglage de l'image et du son, soin des copies. Elles doivent veiller à l'accueil des élèves lors des projections dans de bonnes conditions (visite de cabine...).

Elles veillent à ce que le nombre d'élèves inscrits ne compromette pas la finalité du visionnement.

Elles prennent en charge les frais de transport des copies de films à l'intérieur du département.

L'Instance nationale de concertation doit, en accord avec le comité de pilotage, prendre en compte les demandes des autres salles souhaitant adhérer au dispositif, sous réserve du respect du cahier des charges.

Elles s'engagent à l'application de la politique tarifaire du dispositif, décidée par le CNC, après concertation entre les membres de la Commission nationale *Collège au cinéma*.

Une tarification spéciale peut être mise en place à l'initiative des exploitants des salles participantes, permettant aux collégiens de bénéficier hors temps scolaire, de tarifs réduits pour voir les films de leur choix à l'affiche dans leurs salles.

Les collèges

Chaque collège participant à l'opération s'engage à ce que chaque élève assiste à la représentation des 3 films obligatoires, choisis par le comité de pilotage départemental. Celui-ci procède, avant la fin du mois d'avril, à sa propre sélection de films - pour l'année scolaire suivante - à partir de la liste nationale. Ce choix engage l'ensemble des collèges participants du département.

Les films

A- Les films

Aucune œuvre faisant l'objet d'une interdiction de la Commission de classification des œuvres cinématographiques ne peut être inscrite dans la liste nationale.

Les films dont la qualité a été attestée sont sélectionnés en fonction des critères suivants :

- Films de patrimoine reconnus comme des classiques du cinéma ;
- Films présentant, outre leur intérêt cinématographique, une ouverture vers d'autres cultures ;
- Films montrant la diversité des styles, des genres et des cinématographies nationales.

La sélection est cependant tributaire de l'état des droits de diffusion et de la disponibilité des matériels de tirage.

Les films provenant de cinématographies étrangères sont présentés aux élèves en version originale sous-titrée.

Le CNC détermine pour chaque film nouveau entrant dans le dispositif, un nombre maximum de copies, selon le coût de ces copies. De manière générale, et sous réserve de la disponibilité des crédits nécessaires, ce nombre est de 20 par titre et peut être inférieur lorsque les tirages sont très onéreux (films en noir et blanc ; sous titrage et tirage à l'étranger...)

Ces représentations, à caractère commercial, sont assujetties à une déclaration de recettes, selon la procédure habituelle.

En outre, les copies financées par le CNC peuvent faire l'objet de projections tous publics dans la limite de une par film et par salle participante. Pour ces séances, le taux de location des copies est fixé à 30 % sans minimum garanti. Le prix de vente des billets est celui habituellement pratiqué par les salles.

Le coordinateur départemental cinéma ne peut être tenu pour responsable d'un manquement d'une salle partenaire à ses obligations contractuelles envers un distributeur.

B - Le rôle du distributeur

Proposition d'œuvres cinématographiques

Chaque année, les distributeurs sont invités à proposer à la Commission nationale de choix de films, des titres correspondants aux objectifs du dispositif, après s'être assurés de la disponibilité des droits et du matériel de tirage.

Droits de distribution des films

Le CNC passe une convention avec les distributeurs, par laquelle ils s'engagent à participer à l'opération *Collège au cinéma*, en attestant détenir les droits commerciaux de distribution des films entrant dans le dispositif pour une période de trois années au moins. Ils fournissent copie de leurs mandats de distribution. Les copies financées par le CNC sont exclusivement réservées à l'opération *Collège au cinéma*, à l'exception des projections tous publics citées ci-dessus.

Tirage et sous-tirage des copies

Ils transmettent au CNC les coordonnées des laboratoires pour le tirage et le sous-tirage des copies des films ainsi que l'autorisation de tirage pour chacun des films.

Stockage des copies

Les copies doivent faire l'objet d'un étiquetage et d'une numérotation spécifique (copies CNC No... ; Opération : *Collège au cinéma*). Elles sont stockées au dépôt habituel du distributeur. Elles doivent faire l'objet d'une vérification systématique en période de vacances scolaires. En fin d'année scolaire, les distributeurs transmettent au CNC un état précis du stock des copies.

Dispositions d'ordre pédagogique

Les copies peuvent être mises à la disposition des salles de cinéma pour l'organisation de séances dans le cadre d'un travail pédagogique d'accompagnement (séances de prévisionnement pour les enseignants et de formations).

Les distributeurs s'engagent, dans la mesure du possible, à mettre à la disposition des sociétés chargées par le CNC de la réalisation des documents pédagogiques tous documents et matériels d'exploitation utiles concernant leurs films.

Ils s'engagent à donner l'autorisation d'effectuer et d'utiliser un certain nombre de photogrammes à partir d'une copie des films, afin d'illustrer les documents d'accompagnement et de promotion, qui sont réalisés et diffusés gratuitement dans le cadre de cette opération, la reproduction gracieuse de l'affiche du film ainsi que la mise en ligne de deux extraits du film sur le site www.site-image.eu

Ils s'engagent, dans la mesure du possible, à fournir une affiche et une affichette de chacun des films à l'intention des salles de cinéma

Mise à disposition des copies auprès des salles

Au début de l'année scolaire, le CNC transmet aux distributeurs un plan prévisionnel de circulation des copies afin de leur permettre d'établir les bons de commande et de passer contrat avec les exploitants concernés, selon les dispositions réglementaires en vigueur.

Sauf accord préalable du CNC, les copies des films *Collège au cinéma* sont exclusivement réservées aux projections organisées dans le cadre du dispositif.

Les distributeurs seront tenus de déposer une copie de chacun de leurs films inscrits dans le dispositif aux Archives Françaises du Film.

Les films

C - Politique tarifaire

A la demande des deux Ministères de tutelle, l'ensemble des partenaires du dispositif s'engagent à garantir une tarification spéciale. En accord avec les distributeurs, le tarif pratiqué lors des projections *Collège au cinéma* est fixé pour les classes engagées dans le dispositif à raison de 2,50 € à ce jour, par élève et par séance (principe de gratuité pour les enseignants et les accompagnateurs).

Outils d'accompagnement et formations

Outils d'accompagnement

Des outils pédagogiques destinés aux enseignants et aux élèves sont fournis gracieusement aux participants : **les dossiers maîtres, les fiches élèves et les affiches.** Ces documents permettent à l'enseignant d'élaborer son propre projet pédagogique et à l'élève de conserver un document emblématique.

Ils comportent des informations sur l'œuvre et de nombreuses rubriques telles une présentation du film, une analyse des plans et des séquences, un point de vue sur la signification de l'œuvre, des propositions pédagogiques.

La conception-rédaction de ces documents est confiée à un prestataire spécialisé dans ce domaine, dans le cadre d'un appel d'offres. Soucieux d'assurer aux dossiers une forte cohérence, la direction de la publication choisit les rédacteurs en fonction des aspects caractéristiques des films.

– Certaines des œuvres inscrites dans le dispositif disposent des droits de diffusion institutionnelle (droit de consultation), sous forme de DVD. Ces supports sont proposés comme mémoire des films.

– Des documentaires sur le cinéma figurant dans le catalogue *Images de cinéma*, issu du Fonds CNC *Images de la culture* permettent de favoriser l'exploitation pédagogique des œuvres proposées.

– Les sites Internet tel celui du LUX de Valence (www.site-image.eu) ou le site de l'Education nationale (*Quai des images*) proposent des informations et des possibilités de recherche aux différents acteurs du dispositif.

Formations

Le Ministère chargé de l'Education nationale ouvre ses dispositifs de formation dans le cadre du Plan académique de formation aux enseignants impliqués dans l'opération *Collège au cinéma*. Ces enseignants sont tenus de participer aux stages de formation qui leur permettent de développer les connaissances nécessaires pour mener l'opération *Collège au cinéma* et acquérir ou consolider leur culture cinématographique.

Outre les formations inscrites au Plan Académique de Formation, ils peuvent bénéficier d'autres formations qui sont organisées à l'initiative des partenaires du dispositif. Celles-ci doivent être décidées, en concertation avec le comité de pilotage départemental et la coordination cinéma, dans une perspective d'ouverture et de diversification.

Prévisionnements

Préalablement à la formation, les enseignants doivent assister aux séances de prévisionnements qui sont organisées à leur intention par les coordinateurs départementaux cinéma et les responsables des inspections académiques. Ces séances permettent aux enseignants d'acquérir des connaissances sur les films du dispositif, de rencontrer des professionnels (auteurs des documents, critiques cinématographiques spécialisés), de se familiariser avec les outils d'accompagnement et d'échanger sur les œuvres.

Evaluation et extension du dispositif

Evaluation

Un questionnaire servira chaque année à établir un bilan de l'opération. Il comportera des éléments d'évaluation qualitative et quantitative relatifs aux spécificités de chaque partenaire. Les réponses à ce questionnaire seront confiées au comité de pilotage départemental qui l'adressera au CNC et à la DRAC.

Extension du dispositif

Les nouveaux départements candidats adressent leur demande à la DRAC qui instruit leurs dossiers, après accord entre le Conseil général et l'inspection d'académie.

Fait à Paris, le 6 septembre 2004

Patrick Gérard
Directeur de l'Enseignement scolaire

David Kessler
Directeur général
du Centre national de la cinématographie

Pour toute information sur les actions d'éducation au cinéma, on consultera le site du CNC : www.cnc.fr, où les livrets des trois dispositifs *Ecole et cinéma*, *Collège au cinéma* et *Lycéens et apprentis au cinéma*, en accès libre depuis 2009.

Conçu avec le soutien du CNC, le site **Image** (www.site-image.eu) est le portail de ces trois dispositifs d'éducation à l'image. On y trouve en particulier : une fiche sur chaque film au programme des trois dispositifs comprenant notamment des vidéos d'analyse avec des extraits des films ; un glossaire animé ; des comptes-rendus d'expériences ; des liens vers les sites spécialisés dans l'éducation à l'image.

Centre national du cinéma et de l'image animée
12 rue de Lübeck 75784 Paris Cedex 16
tél. 01 44 34 36 95
fax 01 44 34 34 73
www.cnc.fr

Directeur de la publication
Eric Garandeau

Conception et rédaction
Bernard Kuhn et Thomas Lapointe
sous la direction de **Pierre Forni**
Département de l'Education artistique
Assistante du département : **Catherine Grave**

Coordination et suivi de réalisation
Ariane Nouvet

Conception graphique
Dupont & Barbier

Impression
Stipa

Document édité par la Direction de la communication

Novembre 2011

**Centre national du cinéma
et de l'image animée (CNC)**
12 rue de Lübeck 75116 Paris
www.cnc.fr



une publication du
Centre national du cinéma
et de l'image animée
www.cnc.fr

Bilan Collège au cinéma
2009/2010